

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada, USA, and other regions, including daily and weekly editions.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TELEPHONE: Main 7453 SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5159

FAIS CE QUE DOIS!

Réminiscences d'histoire

La Conspiration des Poudres — Le duel Asselin-Taschereau — Roberts en prison, Médéric au Conseil.

Au cours des luttes séculaires entre la Couronne, l'aristocratie et les Communes, le parlement anglais a voté, modifié et abrogé une foule de lois d'exception inspirées par les nécessités ou les passions du moment.

Le privilège que le parlement s'est arrogé de faire emprisonner les perturbateurs qui menacent sa sécurité ou son indépendance remonte à la panique engendrée par la Conspiration des Poudres.

L'objet de cette mesure extraordinaire, telle qu'introduite dans nos constitutions, se manifeste clairement dans le dispositif qui limite à la durée de la session le droit du parlement de détenir ses prisonniers, quelle que soit la nature du délit, voire du crime.

L'offense pour laquelle M. Taschereau et ses collègues ont fait condamner Roberts à la prison était toute personnelle. Elle n'atteignait que deux députés, et nullement dans leurs fonctions législatives.

M. Taschereau a fait pis que cela. D'un trait de plume, il a transformé une loi d'ordre public, uniquement destinée à sauvegarder la liberté du parlement, en une loi pénale qui permet à n'importe quel député ou conseiller — pourvu qu'il rallie une majorité de copains — de faire enpaumer, sans procès, n'importe qui lui chante pouilles ou le gêne dans ses agissements publics ou privés, licites ou criminels.

Dans l'affaire Roberts, M. Taschereau, premier ministre et procureur-général, s'est surpassé. En même temps qu'il manipulait une loi d'exception et de sécurité publique afin de châtier, sans procès, un délit de droit commun, il faisait assigner son prisonnier devant les tribunaux ordinaires sous l'inculpation de "libelle séditieux", délit contre l'ordre public!

Peut-on s'étonner qu'en présence de telles aberrations, le bon peuple commence à se dire: "Ces gens-là sont trop chatouilleux; ils doivent en avoir gros sur la conscience?"

Oui, mais que faites-vous de l'honneur de la législature? s'exclament les ministres. Qu'en font-ils eux-mêmes? Il n'y a pas un siècle, un certain Médéric Martin parcourait en tous sens la ville de Montréal, portant contre le gouvernement et, par répercussion, contre la majorité ministérielle, les plus graves accusations de péculat, de conspiration, de vol même.

Depuis que M. Taschereau s'est modestement décerné, à lui et à ses pieux collègues, le titre de "seul gouvernement catholique" d'Amérique, il doit tout faire par unique souci de servir l'Eglise. La canonisation de Médéric remonte, il est vrai, au pontificat de sir Lomer; mais déjà l'influence du pieux Alexandre était grande!

Au risque de concentrer sur nos têtes les foudres du Soleil — songez qu'il en débite pour \$160,000 par année! — nous opinons humblement que, contre cette Eglise aussi intolérante que peu orthodoxe, le bon peuple du Québec a le droit et le devoir de protester. Et la protestation la plus efficace serait d'envoyer en Chambre le plus possible de députés d'opposition.

Henri BOURASSA.

L'actualité

Leurs cris

...aritime m'a dit: "La petite rectification que je t'ai imposée l'autre jour ne l'as pas trop mortifié, je l'espère. En tous cas, pour te remettre, je t'apporte ce que vous appelez dans le métier une primeur. Tu sais que notre organe, le Soleil, compte des collaborateurs distingués. Il en est un qui a fait des études très sérieuses dans le dictionnaire des synonymes. C'est celui qui écrivait naguère l'article sur les vautours, où il comparait si adroitement les députés aux oies du Capitole. Il pousse à fond la thèse des animaliers. Il prétend que l'on retrouve dans le profil attentivement étudié de tous les hommes un type d'animal; il y a l'homme-renard, l'homme-cheval, l'homme-chien, l'homme-belette, l'homme-sanguier, etc. Désormais, il veut tenir compte de cette parenté quadrupède qui existe bien plus nettement (1) encore au moral, et dans tous ses articles il désignera les gens par le cri des animaux dont ils se rapprochent. Il a commencé hier. Ton confrère Pelletier éprouve nécessairement par ses stridentes protestations contre le pillage du trésor public le chien. Aussi dit-il: "Il jappe." Désormais, une entrevue de plusieurs heures

quand le Soleil parlera des députés, il dira:

"Plusieurs députés ont belé hier sur l'adresse en réponse au discours du trône..." S'il parle d'un député de Montréal (représentant de la vache à lait), qui aura protesté des bonnes intentions du gouvernement envers la métropole, il écrira: "M. Véchevin Untel, élu en vertu du double mandat, a meuglé hier des félicitations au gouvernement..."

Quand le ministre de l'agriculture dénoncera les agissements de Garreau et tombera... à pattes raccourcies sur les incertitudes de Noël Ponton et de Trudel dans les affaires de la coopérative, le Soleil écrira:

"L'honorable ministre de la voirie a mugé hier un excellent discours..."

Quand, avant de passer un Power Bill, le ministre de la voirie aura dit: "Il jappe." Désormais, une entrevue de plusieurs heures

avec le premier ministre, le Soleil écrira:

"L'honorable M. Taschereau et l'honorable M. Perron ont eu une entrevue au sujet des bills de M. E.-A. Robert. Ils ont roucoulé pendant plusieurs heures..."

Quand M. Turgeon descendra de son siège pour répondre à un discours de M. Chapais, où le vénérable sénateur aura protesté contre une loi arbitraire, monstrueuse et anti-libérale, le Soleil écrira:

"M. Turgeon, dont la réputation n'est plus à établir, a henné des arguments formidables contre le leader de l'opposition imprégné d'un torse de mauvaise foi..."

Quand M. Gouin lancera une rude attaque contre les adversaires du C. P. R. et de la protection au parlement d'Ottawa, le Soleil écrira:

"C'est un homme de poids que l'ancien premier ministre de la province. Etonnerons-nous nos lecteurs en leur disant que le discours qu'il a tenu hier à la tribune sur ses auditeurs, même hostiles, une impression qui n'a trompé personne..."

Quand le premier ministre dénoncera l'Action catholique et tentera de l'enserrer dans de fausses anneaux, le Soleil ne manquera pas d'écrire:

"Le discours que l'honorable M. Taschereau a sifflé hier ne laissera pas de embarrasser les directeurs de la pleuse feuille et leur vaudra sans doute leur congé. Personne ne peut s'empêcher de siffler avec une habileté égale à celle de l'honorable M. Taschereau, rompu à la tactique parlementaire et à la pratique de la dialectique par une longue fréquentation du palais législatif et du palais de justice..."

Quand il lancera un appel aux fonctionnaires à la veille d'une élection, il ne pourra s'empêcher d'écrire:

"Nous espérons que tous les fonctionnaires du gouvernement ne manqueront pas de voter demain avec le parti libéral. Tout le monde hurle avec nous..."

Et moment délicieux, quand la Chambre votera les subsides pour les impressions, les \$163,000 annuels, le son et la moule, le Soleil, c'est forcé, dira:

"Nous ne savons comment grogner notre satisfaction à la députation libérale et au gouvernement qui ont bien voulu nous accorder ces glands de choix..."

Et le surlendemain, pour se venger d'un bloc incisif, l'auteur des "Vautours" braira dans le Soleil:

"J'ai dit à LaPlume: 'La collection des cris n'est pas complète. Qui, par exemple, uilnera?' — Personne. Je ne vois parmi eux personne de chouette..."

NEMO.

Les déclarations de M. Mercier

A PROPOS DES CONCESSIONS DE MANICOUAGAN

Nous avons intégralement publié, les premiers même, croyons-nous, dans la presse, les déclarations du ministre des Terres, M. Mercier, sur la mise aux enchères des concessions forestières de Manicouagan. (Voir le Devoir de mercredi, 3e page, 6e et 7e colonnes.)

Ces déclarations se résument à une fin de non-recevoir, temporaire heureusement.

Les avis officiels parlent de mise aux enchères. Nous demandions si, étant donné l'importance de l'opération et celle des capitaux dont elle exigera la mise en ligne immédiate et éventuelle, le temps nécessaire à l'examen des concessions forestières offertes et des forces hydrauliques qui doivent être en même temps louées, ainsi que la brièveté des délais d'annonce, un mois, les enchères examinées n'ont point d'avance examiné le terrain, fait leurs calculs et groupé leurs capitaux, ne se trouvent-ils pas virtuellement exclus de la course et si les enchères partant étaient de véritables enchères.

Nous demandions, secondement, la raison de la singulière disproportion qui existe entre les sanctions obligatoires applicables aux enchérisseurs qui, ayant manifesté l'intention de participer à la lutte, se déroberont au dernier moment ou refuseront, l'ayant obtenu, de signer le contrat, et à l'heureux adjudicataire qui, après sept ans, refuserait d'accomplir deux des conditions essentielles du contrat: la construction d'usines à pulpe ou à papier d'une capacité de cent tonnes par jour et l'aménagement d'une force hydraulique de 15,000 H.P. (confiscation, dans le premier cas, d'un dépôt de \$150,000 et de \$50,000 seulement dans le second).

Et, subsidiairement, nous nous enquerions du motif qui a fait choisir comme base de l'enchère, non plus la prime d'adjudication, comme autrefois, mais "le montant à payer en plus des droits de coupe ordinaires en vigueur".

M. Mercier déclare qu'il a pris connaissance de nos articles, mais qu'il a "pas cru avoir à répondre pour le moment", convaincu qu'il est "que ce serait contraire aux intérêts de la province". Seulement, ajouta-t-il, dès que l'affermage aura lieu, je communiquerai aux journaux des explications qui, j'ai lieu de le croire, seront satisfaisantes et prouveront que nous n'épargnons rien pour protéger et mettre en valeur le domaine public.

Ceci ne nous laisse que la ressource d'attendre les explications, avec l'indication du motif qui en provoque l'ajournement. Nous nous sommes adressés, dès que M. Mercier nous les aura communiquées, de les transmettre au public et, s'il y a lieu, de les commenter.

Régions simplement un autre point, en attendant. "Contrairement à ce que l'on prétend, dit la déclaration écrite du ministre, le gouvernement pourra continuer tous les paiements faits si le

contrat n'est pas exécuté intégralement, et c'est notre intention de le faire exécuter, etc."

On est un terme très vague, mais comme nous sommes à peu près les seuls à avoir parlé de l'affaire et comme, dans sa déclaration, le ministre ne fait spécifiquement allusion qu'à nos articles, certains pourraient croire que cette note nous atteint. Or, nous avons toujours précisé que le gouvernement "aura aussi le droit d'annuler le contrat et le permis de coupe de bois, sans aucune INDEMNITE". Nous nous sommes contentés de marquer le caractère facultatif de cette sanction.

Quant aux autres conditions du contrat, qu'énumère le ministre, on les retrouvera toutes indiquées dans nos premiers articles. Nous ne contestons point qu'elles constituent un progrès considérable sur certaines ventes d'il y a dix-huit ou vingt ans, par exemple.

O. H.

M. Bureau a bien fait

On trouvera ailleurs la lettre de M. Bureau à ce fonctionnaire de Toronto qu'il a cru devoir suspendre, en attendant de régler définitivement son cas. Elle dit l'essentiel de l'affaire, elle suffit à justifier l'acte du ministre.

En deux mots, voici tout le débat. Ce fonctionnaire reçoit du consul d'Espagne à Montréal une lettre de caractère officiel, rédigée dans l'une des deux langues officielles du pays, le français. Au lieu d'y répondre convenablement, le monsieur, sous l'étampe du ministère des Domaines, engageant indirectement ainsi la responsabilité de son chef, écrit: "S'il vous plaît, envoyez nos communications en anglais. Le consul, un peu absurde d'un pareil procédé, porte la chose à la connaissance du ministre, et le ministre donne à l'impertinent fonctionnaire une nécessaire et souhaitable, salutaire leçon de courtoisie.

Il ne pouvait faire autrement sans prendre à son compte l'impolitesse de son subordonné, sans admettre implicitement que l'une des deux langues officielles du pays peut être traitée avec dédain par les fonctionnaires de l'Etat.

Nous ne souhaitons pas la mort du fonctionnaire coupable; mais la correction était nécessaire.

Ceux de nos compatriotes de langue anglaise que l'on voudrait exciter à ce propos, nous demanderont simplement ce qu'il penseraient de l'aventure si un fonctionnaire canadien-français du ministère des Finances, par exemple, s'avait, sous l'étampe de son ministère, de renvoyer à un consul américain une lettre écrite en français.

Il suffira d'exposer la question sous son vrai jour pour désarmer le mécontentement des gens de bonne foi.

Il eût peut-être mieux valu que pareille lettre fût d'abord donnée par un ministre de langue anglaise; mais, l'incident se produisant dans son ministère, engageant sa propre responsabilité, M. Bureau n'avait d'autre alternative que d'infliger au coupable la sanction nécessaire.

Il n'a point hésité, il a bien fait.

O. H.

Bloc-notes

Argent et argent

Au Soleil qui reproche à l'Action catholique d'avoir publié des annonces payées de l'organisation oppositionnelle québécoise, — alors que les libéraux auraient pu avoir le même avantage, si le Soleil n'avait été si vorace, — l'Action catholique pousse cette boîte: "Le Soleil devrait être le dernier à parler de questions d'argent. On ne doit jamais parler de corde dans la maison d'un pendu. L'Action catholique reçoit des dons de ses amis. C'est un fait. Ces dons sont des offrandes volontaires que chacun verse parce qu'il le veut bien, souvent sans être sollicité. Et le Soleil? En dix-huit mois, il a reçu \$163,000 du gouvernement de la province. D'où vient cet argent? De tous les contribuables, de nous comme des autres. Ce sont les taxes qui fournissent ces milliers de piastres au Soleil. Ce journal a-t-il plus de droit que les autres aux deniers publics? Les cultivateurs qui ont toutes les difficultés à joindre les deux bouts, à la fin de l'année consentent-ils vraiment à verser \$163,000 au Soleil? Si l'Action catholique reçoit deux mille piastres par an en dons, c'est le plus. Et ces deux mille piastres sont données par des gens qui veulent les donner. C'est loin des \$163,000 du Soleil pour dix-huit mois". Il est vrai que le Soleil se moque de cela, puisqu'il a son argent dans sa caisse et qu'on ne peut le lui reprendre. Mais la façon dont on le gave explique pourquoi, chaque fois que quelqu'un attaque le ministère ou le critique, le Soleil grogne. Si le régime allait cubiter, quel trou dans sa caisse!

S'abstenir de toute extravagance et faire des sacrifices

Un Acadien

M. Veniot, devenu hier premier ministre du Nouveau-Brunswick est un Acadien de langue française. Si nous ne nous trompons, c'est le premier de sa race à devenir chef d'un gouvernement néo-brunswickois. Les Acadiens de l'île du Prince-Édouard, il y a déjà quelques années, ont vu un de leurs, M. Arsenault, devenir premier ministre de leur île. Nos frères de l'ancienne Acadie font leur trouée dans la vie politique, tout comme la minorité acadienne des provinces maritimes est en train de devenir un groupe de plus en plus important dans la vie de l'est du pays. Apprenons à les connaître et à les aider.

Ca lui déplait

"Voilà que le mystique rédacteur de la feuille tory-nationaliste de Montréal sort de son encoignure... Il veut faire oublier ses traîtrises en mettant la vieille dérogue de l'indépendance des partis, chère à certains imposteurs... Isolé et ajuré... Ses deux chiens de garde G.P. et Nemo... Cet homme qui, depuis des années, par orgueil humilié, injurié les hommes et les traditions du parti politique de sa jeunesse, qui, par vengeance, s'est acquiescé à tous les adversaires de ses premières convictions... Ce petit génie maléfique... Nous attendrons les preuves des assertions du pieux rédacteur sorti de son encoignure... Le fief politique de son âme... Son petit travail destructeur... Rien ne dure longtemps dans l'âme, après la trahison, le mépris de tout un peuple... On l'a deviné, c'est la voix des \$163,000 du Soleil qui parle."

Un avis au gouvernement

Le Progrès du Golfe, dans son dernier numéro, signale de quelle façon le gouvernement de Québec s'y prend pour imposer ses candidats dans certains comtés. Dans celui de Rimouski, par exemple, les organisateurs ministériels ont choisi M. le docteur Moreault et ont écarté deux candidatures qui leur déplaisaient, celles de MM. J.-E. Parent, agriculteur, et J.-C. Gauvreau. Dans deux lettres de ces candidats évincés que publie le Progrès du Golfe, on peut lire qu'à M. Parent on a dit, sur autorisation du ministre, qu'il devait s'attendre à être considéré comme un intrus dans le parti et par conséquent ne pourrait compter sur les faveurs du gouvernement pour le comté de Rimouski. Pour ce pas nuire aux intérêts du comté, dit M. Parent, il a renoncé à se porter candidat. De son côté, M. Gauvreau écrit: "L'on m'a dit que si je suis élu, je n'aurai pas l'hospitalité à été promis à M. le docteur Moreault, non plus que la grande école moyenne agricole de Rimouski". Lui non plus, comme il ne veut pas faire tort au comté, ne fera pas la lutte. En marge de ces déclarations explicites, où les deux candidats évincés racontent franchement quelles menaces on leur a faites, le Progrès du Golfe écrit: "Est-ce donc ainsi que les amis du gouvernement Taschereau sont rendus à procéder pour éliminer des candidatures désagréables qu'ils estiment dangereuses et encombrantes? ... Cela revient à dire aux électeurs du comté de Rimouski: Si vous élisez tout autre que notre candidat officiel, vous n'aurez ni hospitalité ni patronage. Splendeurs d'un régime soi-disant libéral! ... A en croire les partis sans du régime Taschereau, le parti de patronage, c'est-à-dire des derniers bourgeois, légitimement élus au comté de Rimouski et la subvention promise pour la construction d'un hôpital dont la nécessité urgente est, ipso facto, admise et reconnue par le gouvernement lui-même, sont la prime attachée au vote que le corps électoral doit donner en faveur de la politique et du candidat du gouvernement..." Contre un pareil procédé de chantage, nous avons le devoir d'élever la voix et de protester... En fait, les ministériels usent de pareilles tactiques partout, s'ils ne trouvent pas partout des électeurs facilement corruptibles et des candidats qui se laissent intimider.

S. P.

Le 5 octobre 1922

Si quelque lecteur peut disposer, à l'adresse du secrétaire de la rédaction du Devoir, d'un numéro de notre édition hebdomadaire du 5 octobre 1922, il nous rendrait service. Nous l'en remercions d'avance.

EN PAGE 2 :

L'assimilation de 2,000 des nôtres, à Pembroke, par Léo-Paul Desrosiers.

DEMAIN : Un nouvel article de M. Henri Bourassa sur les élections provinciales.

Tel est le mot d'ordre lancé par les autorités allemandes à leurs compatriotes pour faire face à l'occupation française — Un déficit énorme à combler.

Berlin, 26. — Le gouvernement allemand vient de lancer un appel à la nation sous la signature du président Ebert et du chancelier Cuno. Le gouvernement demande à la population de s'abstenir du luxe et de toute extravagance et de faire tous les sacrifices possibles dans l'intérêt du pays dont l'avenir et les libertés sont en jeu.

Le général Weygand deviendrait haut-commissaire interallié dans la Ruhr.

(Dernière heure.)

Le général Weygand deviendrait haut-commissaire interallié dans la Ruhr.

Le départ des troupes américaines de la Rhénanie a causé un regret universel chez le peuple allemand.

Le général Weygand aura l'autorité suprême.

Plusieurs militaires pensent comme M. Poincaré et soutiennent que l'occupation de la Ruhr n'est pas une entreprise purement française, mais une action interalliée, vue que la Belgique y prend part. Il faut donc qu'elle soit dirigée par une organisation interalliée.

On fait remarquer dans les milieux bien renseignés que c'est naturellement le maréchal Foch qui organiserait toute extension des opérations militaires, si celles-ci devenaient nécessaires. Il est donc tout à fait convenable de confier au chef d'état-major de Foch une mission économique à son origine, mais qui peut facilement devenir militaire.

Le déplacement des troupes françaises demeurera sous la direction du ministre de la guerre, du maréchal Pétain et du général Degoutte. Les fonctions du général Weygand consisteront à coordonner l'action des Français et des Belges.

DUSSELDORF, 26 (S. P. A.). — La fusillade intermittente que l'on entendait en différentes parties de la ville durant la nuit a cessé lorsque les patrouilles de cavalerie et d'infanterie française rétablirent la circulation dans les rues. A minuit un calme parfait régnait à Dusseldorf.

Deux Allemands auraient été blessés au cours de la manifestation exécutée au commencement de la soirée par la foule qui célébrait simultanément le retour de Fritz Thyssen et une grève de protestation de deux heures.

Le nombre des blessés est aussi peu élevé à cause des instructions qui avaient été données aux sentinelles et aux patrouilles de tirer en l'air et de ne faire feu que si la foule refusait de se séparer. Chaque fois que les carabines françaises se faisaient entendre, la populace se mettait à couvert. Une pluie abondante, qui commença à tomber à dix heures, amortit l'ardeur belliqueuse des patrouilles allemandes.

Les Français ne se font pas d'illusion sur la gravité de la situation. Deux autres corps d'armée ont été dépêchés d'Alsace-Lorraine.

LA LOI MARTIALE SERAIT MISE EN VIGUEUR

Il se peut que la loi martiale soit immédiatement déclarée, si l'on tente de répéter les manifestations d'hier soir.

Le télégraphe a recommencé à fonctionner à huit heures, hier soir, mais la grève des cheministes dure encore.

Les rapports des autres villes de la Ruhr font savoir que Dusseldorf et Essen constituent les deux foyers des désordres. Le général Fournier n'a prévenu une sérieuse insurrection à Essen qu'en faisant venir le bourgmestre Luther et en lui montrant sur une carte militaire de la ville quatre cercles rouges désignant la position des troupes franco-belges.

"Dites à vos concitoyens qu'ils doivent s'abstenir d'attaquer nos troupes, sinon nous ouvrirons le feu sur le reste de la ville", déclara le général Fournier au bourgmestre.

BEAUCOUP DE SANG-FROID

La manifestation de Dusseldorf s'est produite près de l'hôtel Bridenbacher, réquisitionné pour les officiers français. Ces derniers ont fait preuve d'un grand courage devant les insultes qui pleuvaient sur eux. Un colonel désarma son aide-de-camp qui avait tiré un revolver et qui était prêt à faire feu sur la foule.

"Attendez mon ordre pour tirer", cria le colonel à son aide-de-camp. Ce dernier obéit à contre-cœur, en murmurant: "Vous ne ferez jamais rien de bon avec ces gens s'ils ne vous craignent pas." Ses supérieurs ont vraisemblablement accepté l'opinion du subalterne, car ils semblent plus résolus à rendre l'occupation réellement militaire.

M. Le Trocquer, ministre des travaux publics, est retourné à Paris, hier soir, mais le général Weygand, chef d'état-major du maréchal Foch, est resté en arrière.

Les Français avouent que la cour martiale de Mayence a commis une erreur en permettant à Fritz Thyssen de retourner dans la Ruhr. Son arrivée a été le signal de la mobilisation des organisations secrètes de jeunes gens en Rhénanie et dans la Ruhr.

Cent mille ouvriers de la Ruhr seraient en grève, aujourd'hui. C'est un peu moins de 20 pour cent du total.

La vie économique de la région est presque paralysée. Les Français, après deux semaines d'occupation, n'ont pu obtenir assez pour payer leurs dépenses et entretenir leurs troupes.

"Nous nous préparons à une longue occupation et nous faisons venir des cheministes du nord de la France et des mineurs du Pas-de-Calais", a-t-on déclaré officiellement au quartier général français.

"Il faut que ça casse. C'est à l'Allemagne à céder, car la France ne cédera jamais."

(Voir aussi en page 8)

Pendant la campagne électorale

D'ici le 5 février, il faut vous renseigner bien, pour savoir comment voter, si vous n'avez pas d'idée préconçue.

Pour vous renseigner de cette façon, vous lirez les journaux et vous y chercherez l'information et les commentaires qui vous aideront à former votre jugement.

Des journaux à lire pour cela, le premier est le Devoir. Il n'est lié à aucun groupe politique ou financier, il n'est l'instrument d'aucune coterie ni d'aucune combinaison d'affaires, il ne sert les intérêts de personne, il met avant tout ceux du public et le bien général.

Vous trouverez le Devoir tous les soirs, avec les meilleurs comptes rendus d'assemblées politiques, les plus impartiaux, et les dernières nouvelles de la campagne électorale, dans les principaux dépôts de journaux, si vous êtes en ville. Il y vend 3 sous le numéro.

On peut s'y abonner pour la durée de la campagne électorale et continuer de le lire ensuite, pour savoir ce qui se passera au lendemain des élections. Deux mois, par la poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, \$1, 0 mois, 25, un an, \$6.

Nos enquêtes

L'assimilation de 2,000 des nôtres, à Pembroke

Comment nous sommes menacés de la perdre — Pas d'enseignement français, pas d'atmosphère française.

Pembroke, Ont. 25. — C'est avec des sentiments divers que l'on étudie attentivement la situation française de Pembroke, la situation difficile où elle vit, les maigres espérances qu'elle a de survivre, les événements et les abandons qu'elle offre au visiteur d'un jour. Mais la plupart du temps on a le cœur serré; car on constate à chaque pas qu'une majorité riche, peu scrupuleuse, rusée et habile, étouffe tranquillement et que toutes les marques d'origine dans une minorité qui compte environ 2,000 âmes. Et l'assimilation procède par des moyens si subtils, si détournés, si "chloroformisants" pourrait-on dire, que les victimes, à peu d'exception près, n'ont plus le courage d'y résister et que les étrangers qui s'en rendent compte ne peuvent venir dire toute leur indignation et leur chagrin.

La tristesse est immense de regarder ainsi s'engloutir, en face de la province de Québec, vis-à-vis l'île-des-Allumettes ou, Champ-plain s'arrête à son voyage de l'année 1613, un noyau canadien-français qui compte au-delà de trois cents familles. Dans dix ans, disent-ils, il n'y aura plus de français dans Pembroke, à moins qu'il ne se produise un miracle, à moins que quelqu'un n'intervienne, qui aura pour lui l'influence, l'habileté, l'énergie, l'aide, toutes les qualités d'un directeur d'hommes et d'un chef éprouvé.

Comment s'est produit ce grand désastre? Les causes sont bien nombreuses. Parmi les hommes de bien qui remontaient le cours de l'Outaouais pour se rendre dans les forêts, où les industriels avaient obtenu des droits de coupe, plusieurs décidèrent de se fixer dans un endroit où il se faisait un gros commerce de bois. Plus tard, il arriva des émigrés de Québec, et dans la Nouvelle-Angleterre, dans toutes les parties de l'Ontario dans les provinces de l'Ouest, et qui, incapables de réussir dans leur paroisse natale, prenaient le chemin de l'étranger pour obtenir plus facilement de quoi vivre. Ces agglomérations successives formèrent bientôt un noyau de population française, mais qui ne se distinguait pas de l'Instruction, l'éducation, ni par sa culture. Tous étaient de pauvres gens, sans le sou, livrés à eux-mêmes parmi des étrangers, sans chef pour les conduire, sans chef pour les rallier. Durant toute la moitié du dernier siècle et depuis 1900, ils vivaient plus ou moins misérablement, pour la plupart manœuvres de chantier et d'usines, à qui l'on donne la paie la plus basse et la moins de considération.

Il était donc facile à une majorité riche, influente, d'empêcher les Canadiens français de ne jamais relever la tête, de ne jamais leur permettre de s'unir en groupe et de s'organiser, de les tenir en sujétion en leur insistant même un certain mépris de leurs compétences et la croyance qu'ils formaient une race inférieure. Les pères moururent et les fils apprirent peu à peu l'anglais; ceux-ci n'avaient jamais vu le Québec, et n'ayant pas d'élite canadienne-française parmi eux, purent croire que leur race était composée de gens comme eux. Quelques-uns épousèrent des Anglaises, les Irlandaises, le mariage mit en sévère toutes ses conséquences, et le travail de relèvement devint d'autant plus difficile. Enfin, sourdement, ou ouvertement, les tourna plus ou moins contre la nationalité dont ils faisaient partie, ou bien, ce qui est moins rare, on leur inspira de l'apathie et de l'éloignement pour tout ce qui est français.

Le résultat est très éloquent aujourd'hui. Dans une des écoles séparées de Pembroke, on n'enseigne pas un mot de français, bien que les trois-quarts des élèves soient Canadiens français. Il n'y a pas une seule institutrice qui sache notre langue. L'école existe depuis peu, on a promis l'institutrice pour l'an prochain, mais de bons habitants français de l'endroit nous ont affirmé que cette promesse ne recevrait jamais son accomplissement parce qu'on veut achever l'anglicisation de cette partie de la population. D'ailleurs, le simple bon sens dit que si l'on avait voulu trouver une institutrice française sachant assez le français pour l'enseigner, on aurait pu facilement la trouver. Cette nouvelle école est située en pleine population canadienne-française.

Il y a une autre école séparée où l'on pourrait enseigner un peu de français. Officiellement, on est censé enseigner aussi trois fois par semaine et une demi-heure chaque fois. Ce n'est pas exorbitant comme on peut le voir. L'institutrice est malade; elle est obligée de dicter ses classes pendant deux ou trois mois, et quelquefois pendant des périodes plus courtes. C'est autant de perdu pour le français; et ces pertes sont si considérables qu'une perte totale serait préférable. La population canadienne-française pourrait du moins se plaindre avec plaisir de liberté et les instituteurs n'auraient plus un semblant d'excuse.

C'est donc dire que de 325 à 350 élèves canadiens-français n'apprennent pas un seul mot de français, ne peuvent lire ni écrire en français, sont, de ce chef, séparés effectivement de leur race. Ils désapprennent en même temps à parler français aussi, car on les oblige plus ou moins sévèrement à parler l'anglais à l'école, etc. C'est l'assimilation totale en perspective, car ces gens ne pourront bientôt plus lire nos journaux, ni nos livres, ni écouter ceux qui voudront leur inspirer des idées plus saines et plus justes.

Ce n'est pas tout encore. Comme toutes les institutrices sont anglaises, qu'un enfant doit savoir l'anglais pour réussir dès ses premières années à l'école, les parents parlent anglais à leurs enfants pour les préparer à suivre leurs classes. C'est un degré de plus dans l'assimilation. Une institutrice disait dernièrement en montrant deux petites canadiennes-françaises qui parlaient anglais: "Vous voyez, ils ne veulent plus parler français." C'est l'universelle objection qu'on nous oppose dans l'Ontario. Ce n'est pas surprenant qu'on ne veuille plus parler le français lorsqu'on a tout fait auparavant pour les dégoûter de cette langue, qu'on a usé à cette fin de toutes les insinuations, de toutes les pressions insensibles qui convertissent les enfants, qu'on ne leur a jamais montré ni signalés les beautés, l'utilité de la langue française. Si certains Canadiens ne veulent plus parler français c'est un résultat des méthodes d'assimilation dont on se sert par endroit. Soumis à une direction sensée et saine qui se serait plus occupée de les développer que de les angliciser, ils voudraient encore parler leur langue maternelle et l'apprecieraient à sa juste valeur.

Aux Etats-Unis comme chez nous, on a remarqué que dans tous les centres mixtes, l'église française était pour les nôtres un centre de réunion, de groupement. C'est un avantage dont ne bénéficiaient point les Canadiens français de Pembroke, les deux paroisses catholiques de la ville étant mixtes, franco-irlandaises. La grande majorité des sermons, les instructions aux enfants du catéchisme et aux enfants de Marie sont faites en anglais. Il y a un prêtre canadien-français dans la vieille paroisse, il n'y en a pas à Saint-Jean-Baptiste.

On commence, hélas! à remarquer qu'en s'anglicisant, les nôtres perdent leur religion; ils ne s'arrêtent pas au protestantisme, mais vivent dans une indifférence religieuse complète. Les Irlandais, de leur côté, perdent un grand nombre de leurs, qui adoptent les croyances religieuses d'une religion protestante. Comme ils parlent anglais ils sont soumis à toutes les influences anglaises qui créent des troupes profondes dans leurs rangs. Les Canadiens français de Pembroke n'ont que deux représentants sur la commission scolaire qui compte six membres lorsqu'ils forment une majorité de la population catholique; ils n'ont pas un seul représentant dans le conseil municipal qui compte douze membres.

LE PROJET FRANÇAIS TOUCHANT LES RÉPARATIONS

La délégation française a soumis ses suggestions à la Commission des réparations.

Paris, 26. (S.P.A.) — La délégation française de la Commission des réparations a soumis officiellement à la commission le projet préparé par elle en réponse à la demande du gouvernement allemand en date du 14 novembre pour un moratorium. Le projet est accompagné d'une note supplémentaire. La délégation française croit qu'elle devrait s'en tenir à son plan de façon à affirmer sa politique envers l'Allemagne et qu'elle devrait faire connaître les conditions qu'elle juge indispensables à l'octroi d'un moratorium dans le cas où la discussion de cette question serait reprise. Quoi qu'il en soit, M. Barthou et M. Delacroix, les représentants français et belge sur la commission, par suite de la résistance de plus en plus accentuée offerte par l'Allemagne, sont d'accord pour dire que depuis le 13 janvier, date à laquelle le Reich a avisé la commission des réparations que toutes les livraisons en nature allaient cesser, le gouvernement allemand a lui-même, de ce fait, rendu nulle sa demande pour un moratorium. Dans ces conditions, MM. Barthou et Delacroix présenteront aujourd'hui à la commission un état des manquements de l'Allemagne en ce qui concerne les réparations

à la France et à la Belgique. En s'appuyant sur le paragraphe 17, annexe 2, 8e partie, du traité de Versailles, les délégués demanderont que ces manquements soient portés à la connaissance des puissances intéressées et que l'échelle des paiements du 6 mai 1921 soient maintenues. L'ORDRE DE WASHINGTON Washington, 26. (S.P.A.) — Le secrétaire Hughes a révélé hier, qu'il avait donné ordre à Roland-W. Boyden, le délégué américain auprès de la commission des réparations de n'exprimer aucune opinion sur le sujet du règlement des discussions et de ne pas demander, en l'absence d'instructions du département que ses suggestions soient prises en considération. "Je crois qu'aucune autre décision n'a été prise en ce qui concerne le mémorandum", a ajouté le secrétaire. En même temps que sa lettre, le secrétaire a envoyé une communication antérieure parvenue au comité disant que dans l'opinion du secrétaire, il était "de la plus haute importance" que le gouvernement des Etats-Unis fut en mesure d'être tenu au courant de ce qui se passait à la commission.

Canada. James-G. Polter, président, R.-L. Werry, secrétaire de l'Anti-Liquor League of the Province of Quebec. Leila Gagy Gaggie, président, Elizabeth-W. McLachlan, secrétaire, Quebec Provincial W. C. T. U. Isabella Scott, président, Jane Reeve, secrétaire, Montreal Northern District W. C. T. U. M. Amelia Miller Currie, président, Margaret-A. Halpenny, secrétaire, Hochelaga Co. W. C. T. U. Isaac Collins, G. C. A.-B. Parker, G. S., Royal Templars of Temperance. D.-S. Wilkinson, G. C. T., International Order, Good Templars. E.-I. Hart, secrétaire, Quebec Prohibition Campaign Committee.

LA VOIX DU PAPE

La Croix de Paris publie la dépêche suivante: Rome, 6 janvier.—Le Saint-Père a reçu hier les membres de l'aristocratie romaine, qui venaient, selon l'usage, offrir à Sa Sainteté leurs vœux pour l'année nouvelle. A l'adresse lue par Don Dominique Orsini, prince de Solofra, assistant au trône, le pape a répondu par le discours suivant: La présence des plus illustres citoyens romains, qui est en elle-même toujours agréable au cœur du Saint-Père, revêt en ce moment un caractère plus solennel, soit à cause de la circonstance, soit à cause de la noblesse des sentiments exprimés au nom de tous par S. Exc. le prince Orsini. A cause de la circonstance: en effet, tous les commencements sont empreints d'une certaine solennité; c'est une nouvelle année que nous saluons au seuil, une année qui promet tout et qui menace également toutes choses, comme tout ce qui est couvert du voile impénétrable du mystère, qui, sans le secours de la lumière prophétique, nous ne pouvons soulever, dans la nécessité où nous sommes d'attendre le cours des événements. Ce sont des promesses qu'appor-tent l'année nouvelle, ce sont des promesses que Nous voulons voir dans cette nouvelle étape du chemin que la divine Providence ouvre à Nos regards. La divine Bonté nous permet d'espérer que la nouvelle année sera meilleure que la précédente, non seulement parce qu'il est facile d'espérer une amélioration à un état de choses aussi lamentable, mais encore parce que le nouvel an s'ouvre sous de meilleurs auspices. Tout en déplorant l'année passée dans le sillon bouleversé et ensanglanté de la terrible guerre, nous avons joui cependant de quelques rayons du ciel qui nous sourient à travers les grands événements récemment célébrés. Il suffit de rappeler le Congrès eucharistique international, le troisième centenaire de la Propagande et le premier de l'œuvre de la Propagande de la Foi, ainsi que les centennaires de grands saints tels que saint Ignace, saint François-Xavier, saint Philippe de Néri, saint François de Sales et sainte Thérèse. Nous voulons aussi considérer comme d'heureux augures, bien qu'affligé par les turbulences de cette pauvre terre, votre présence même et ces bonnes traditions, pieuses, nobles et religieuses, qui vous amènent autour du vicar de Jésus-Christ pour demander la bénédiction du père commun, et qui apportent à son cœur la consolation de la piété filiale. Cette consolation est particulièrement précieuse quand elle vient de vous, de votre rang, de votre nom. Car il suffit de penser à votre nom pour joindre l'idée de la vérité et de la solide grandeur, comme le démontre le fait qu'après des plus radicales démocraties, ce nom conservé tout son prestige, parce qu'il rappelle à présent tout ce qui présidait avec le plus de valeur, de noblesse et de mérite aux origines mêmes de la société actuelle. C'est ainsi que se justifie de lui-même le nom de patrie en indiquant ceux parmi lesquels la res publica choisit ses chefs. C'est vous dire la particulière bienveillance que Nous vous portons, à vous qui êtes nobles, non d'une ville quelconque, mais de cette Rome de laquelle notre grand pèdre disait le Christ citoyen, en sorte que vous-mêmes, vous, d'une manière toute particulière, vous nommer ses concitoyens. C'est vous dire encore tout ce que Nous espérons de vous et combien Nous comptons sur vous pour la restauration chrétienne de la société à laquelle votre noble inter-prète a fait allusion. C'est vous dire enfin la profon-

de sympathie avec laquelle Nous vous accordons, à vous, à vos familles, à tous ceux dont vous portez les noms dans vos courtes la bénédiction apostolique.—E. S.

Les concerts

M. MARCEL DUPRÉ L'organiste de Notre-Dame de Paris a donné son second concert de cette semaine à Saint-Viateur d'Outremont hier soir, avec le programme suivant: Bach: Passacaille; choral: Jésus non sauveur. César Franck: Prélude, Fugue et Variations; Choral en si mineur. Louis Vierne: Intermzzo de la 3e symphonie. Marcel Dupré: Prélude et Fugue en fa mineur. M. Dupré a improvisé deux fois. La première ce fut deux versets de l'Adeste Fideles, chanté par le chœur d'hommes de l'église pour le 1er et le 3e verset. Laisant de côté la réalisation harmonique dont se servait le chœur, M. Dupré a improvisé une première fois en canon à l'octave, se servant du thème au soprano et à la basse, la main gauche faisant le remplissage harmonique. Le second verset exposa le thème avec une harmonie très moderne, en le surmontant de broderies délicates. L'improvisation symphonique fut donnée sur quatre thèmes ainsi fournis par M. Alfred Laliberté, par mouvement allegro; par Mlle Victoria Cartier, 2e mouvement, andante con moto; par M. Antonio Létourneau, 3e mouvement, allegro scherzando; par M. Raoul Paquet, 4e mouvement, Final-fugue. Le thème de M. Laliberté a fourni un sujet très moderne à l'artiste qui en a usé en toute liberté, le revêtant de toutes les richesses d'un traitement chromatique. Celui de Mlle Cartier fut traité en berceuse, avec pédale alternée de tonique et de dominante dans sa première partie. Le motif donné par M. Létourneau qui était de cantique Nouvelle Agréable, était désigné par son rythme à 6-8 à tra-duit en scherzo et M. Dupré l'a ainsi traité avec une allure joyeuse et un mouvement éminemment fugable, à donne lieu à une très belle fugue, moins développée cependant que celle que M. Dupré improvisa avant-hier à St. Andrews and St. Paul, et terminée par un coda en style libre rattaché à celui du premier mouvement. Le programme a été rendu avec la maîtrise habituelle de M. Dupré, qui fait que toute difficulté technique n'apparaît dans son jeu, parce que pour lui elle est devenue inexistante, mais celle qui fait qu'on ne saurait concevoir une pièce autrement qu'avec la joie, tant il l'improvisait avec une personnalité respectueuse des intentions de l'auteur. Le Prélude et Fugue de l'artiste. Ne du cahier des trois préludes et fugues est construit sur les notes do, ré bémol, fa, si bémol, do, ré bémol, fa, si bémol, do, fa. Cette insistance thématique semble un arrêt sans appel, et comme si l'analyse que donne le programme elle est peut-être la signification "des vains efforts de l'homme pour échapper à sa fatale destinée." Il s'ensuit une impression de grandeur mélancolique que les développements de la fugue nous raissent affirmer tant dans le schéma du morceau que dans son ornementation. On sait que M. Dupré est l'un des meilleurs interprètes qui vivent de Bach. C'est avec amour qu'il traduit les colossales pensées du vieux maître allemand et l'on ne peut rien entendre qui le prouve mieux que son exécution de la Passacaille et du choral. On ne permettra en terminant de corriger un paquet que m'a fait un typo distrair dans mon compte rendu du concert donné par M. Dupré à St-Andrews and St-Paul mardi soir. A la dernière colonne, on m'a fait bafoiniller d'une jolie façon en m'attribuant ceci: "On peut voir par l'exemple qu'en a donné M. Dupré l'improvisateur, doit toujours être — bien loin de là, fantaisie incohérente. On me fera bien l'honneur de croire que ce n'est pas moi qui me suis permis cette fantaisie réellement incohérente. Voici mon texte tel que je l'ai retrouvé à l'atelier du journal: On peut voir par l'exemple qu'en a donné M. Dupré qu'improvisation ne veut pas dire, — bien loin de là, — fantaisie incohérente. La forme, sujette aux transformations que suggère le génie de l'improvisateur, doit toujours exister. Fred. PELLETIER.

PELERINAGE EN TERRE SAUNTE

Sous la direction spirituelle du Très Révérend Père Mathieu-Marie. Départ de New-York le 15 février par le "PATRIA" de la Compagnie Fabre. Les personnes désireuses de prendre part à cet intéressant voyage feront bien de nous faire parvenir leurs noms le plus tôt possible par lettre ou télégramme, car le nombre de nos inscriptions est limité.

THOS COOK & FILS, 526-OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

25% à 50% C'est bien ainsi: Ces rabais extraordinaires s'appliquent à tous les ouvrages de la littérature moderne; ainsi qu'aux classiques Garnier et autres que nous avons en magasin. AMIS, CLIENTS BIBLIOPHILES: VOTRE INTERET vous commande de ne pas hésiter trop longtemps à venir prendre votre part des avantages que comporte notre Vente Extraordinaire, dont le terme est fixé au 17 février: A la demande d'un grand nombre de nos clients, demeurant en dehors de la ville, nous publions ci-dessous une liste partielle des ouvrages suivis de leur prix de rabais, dont déjà grand nombre de nos clients ont bénéficié.

	Prix Réd. à franco		Prix Réd. à franco
G. LE RIBOIS: L'Honneur au Miroir de nos lettres	\$1.25	ALLEM: Anthologie poétique française XVIIe siècle	2v. 1.70
A. LAMARTINE: Génésio, Edition sur beau papier	1.25	BOSSUET: Histoire universelle	.85
HENRI GHEON: Jeux et Miracles pour le peuple fidèle	1.25	Oraison Funèbres	2v. 1.70
G. GUY-GRAND: La Démocratie	.85	Traité de la concupis-sence	.85
M. BOUBIER: L'Oiseau et son milieu	.85	FENELON: Télémaque	.85
HENRI JOLY: Le Droit féminin	.85	LAFONTAINE: Fables	.85
PIERRE RIVER: La Bataille Verte	.85	MASSILLON: Petit caté-chisme	.85
DE MEREKOWSKY: Le Mystère d'Alexandre Ier	.85	Flechner, etc.	.85
ALICE DECAEN: Miss Poker et Consorts	.85	PASCAL: Pensées	.85
DAVIGNON: Aimée Collignet	.85	G. TRUC: Le cas de Baeline	.85
Léon de TINSEAU: Sur les deux Rives	.85	CHERBULIEZ: Le Roi Ape-lé	.85
T. BENTZON: Une conversation	.85	ERCHMANN-CHATRIAN: L'Ami Fritz	.85
PESQUIDOUX: Chez Nous Tra-vaux et jeux rustiques	.85	FEUILLET: Le Roman d'un Jeune homme pauvre	.85
R. DUVERNE: Pouck, Aven-tures petit garçon pendant la grande guerre	.85	GREVILLE: Perdue	.85
J. NESMY: Pour marier Colette	.85	MALOT: Sans famille	.85
E. MOREAU: La Nibée de Bona-parte	.85	THEURIET: Le mariage de Gérard	.85
E. LASALLE: Comédiens et Amateurs	1.00	Jules SANDEAU: La Maison de Penarvan	.85
Léon D'YRILL: Symphonies, III par E. Verne	.90	DE SEGUIN: Les malheurs de Sophie	.85
L. GINGRAS: La chanson du paysan	.75	THEURIET: Contes de la Vie Rustique	.85
		J. LESCURÉ: Problème des Ré-parations	.85
		TASHI: L'Énergie en 12 leçons	.85
		BLANCHARD: L'Art de la Pa-roite	.85
		ETC., ETC.	

Nous rappelons à tout acheteur que, pour chaque dollar dépensé, il a droit à un volume-prime dans notre collection de la bibliothèque contemporaine ou autre. Pour recevoir nos primes par la poste, on est prié d'ajouter 10 sous par prime.

Librairie DEOM, 251-est, rue S.-Catherine, Montréal. Tél.: Est 2551

FEU LE R. P. CHAMBERLAND O.P.

Ottawa, le 25. — Ce matin, à l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull, est décédé le R. P. Constant-Alfred Chamberland, de l'Ordre des Dominicains, à l'âge de 44 ans. Né à Montréal le 5 janvier 1879, il fit ses études classiques au collège de Ste-Thérèse. Le 3 août 1900, il prenait l'habit dominicain à Saint-Hyacinthe, P. Q., et l'année suivante prononçait ses vœux perpétuels. Ordonné prêtre le 18 mars 1905, le Père Chamberland fut dirigé par ses supérieurs aussi bien que par ses aptitudes naturelles vers l'enseignement. Pendant une dizaine d'années, il enseigna au couvent des Dominicains d'Ottawa le droit canonique, les langues grecque et hébraïque, puis l'apologétique et l'histoire ecclésiastique. En même temps, il remplissait les fonctions de chapelain à Laurier à Ottawa. Il fut sous-prieur pendant trois ans, à Ottawa, puis pendant 1915 prieur des Dominicains, à Fall-River, Mass. En 1918, il fut rap-pelé à Ottawa et s'occupa active-ment de l'administration conventuelle. En 1919, il fut nommé cha-pelain des Soeurs de la Miséricor-die, de la rue Cambridge. Le père Chamberland était un religieux de devoir, un laborieux dans la force du mot, un savant même. Avec une persévérance remarquable, il entreprit et mena à bonne fin le catalogue des livres de la bi-bliothèque de son couvent. Plusieurs opuscules documentaires fu-rent publiés par lui, ces dernières années. Atteint d'une maladie grave, en décembre dernier, il fut transporté à l'hôpital des Soeurs de la Provi-dence, à Hull. La mort du Père Chamberland est une lourde perte pour les RR. PP. Dominicains. Outre son père, il laisse un frère, M. Edouard Chamberland, gérant de la maison française Jocas, de Montréal, et une sœur, Mme notaire Clavel, aussi de Montréal. Les funérailles auront lieu samedi, le 27 courant, à St-Hyacinthe, à 10 heures du matin. Un premier service solennel sera chanté vendredi matin, à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa à 9 heures du matin. Les com-munautés religieuses et les fidèles de la paroisse sont invités plus spé-cialement à assister à ces différents services. Protégez votre santé L'effet tonique et laxatif des comprimés laxatifs de Bromo Quinine conservera l'organisme en saine condition et le prémunira ainsi contre rhume, grippe ou influenza.

A la communauté des RR. PP. Do- Chamberland le Devoir offre ses minicains et à la famille du Père respectueuses sympathies.

Ce qu'est LE DEVOIR

Un journal honnête pour des gens intelligents Il y a toutes sortes de journaux. Ainsi, il y a le journal à potins, le journal à sensation, le journal jaune, — trois journaux pour des gens de plus ou moins d'instruction, qui ne cherchent pas à se cultiver et à se renseigner, mais à s'amuser, en écoutant des potins. Ce n'est pas dans cette catégorie de quotidiens qu'il faut chercher de quoi de sérieux, ni la véritable information. Celle-ci porte sur la politique extérieure, sur celle du pays, sur ce qui se passe dans le domaine économique, dans la finance, dans le commerce, dans le champ des lettres, dans les milieux où l'on s'occupe d'œuvres sociales, dans le monde des idées. Bref, elle comprend tout ce qui, de façon directe ou indirecte, est susceptible de réagir sur la vie d'une nation, tant dans le domaine de l'esprit que dans le matériel. Il faut y ajouter l'information locale, dans une certaine mesure, — les accidents, les catastrophes, les faits saillants de la vie d'un village, d'une ville, d'une province. Mais la véritable information ne comprend pas le grossissement du fait divers au point qu'il emplit l'horizon, prend tout l'espace, ou à peu près, dans les colonnes des quotidiens et, de la sorte, distrair l'attention des lecteurs des sujets d'une bien plus grande importance réelle, si bien que, graduellement, ils deviennent incapables de s'intéresser à quoi que ce soit de sérieux. L'information véritable n'est pas toujours dans les journaux de grand tirage et de format considérable. Il existe une presse qui pratique ce genre de vraies nouvelles, série les informations, donne au fait divers la place qu'il doit avoir, pas plus, met en vedette les faits réellement importants de la vie religieuse, nationale, économique, ne néglige pas l'information locale, mais la subordonne à la nouvelle de portée générale. Le Devoir se place dans la catégorie des journaux qui ont le sens de leur responsabilité et celui des proportions; il donne de l'importance à ce qui est important, met à sa place l'information négligeable, compte les lignes au fait divers banal, mais ne les ménage pas à la nouvelle. Ses commentaires, ses articles de rédaction, ses rubriques, tout cela encadre l'information, l'éclaircit, la met au point, fournit aux lecteurs de quoi réfléchir sur la portée réelle de tel ou tel événement, sur les conséquences qui peuvent en découler, qui en dé-couleront inévitablement, pour les individus, pour le pays, pour la société en général. Il cherche avant tout à présenter à ses lecteurs, sous une forme attrayante, les faits tels qu'ils sont, à leur aider à se renseigner et à s'instruire, à se former une opinion saine, il leur fournit une lecture agréable en même temps qu'intelligente. Il ne cherche pas des centaines de mille lecteurs, mais des milliers qui, pris par leurs occupations quotidiennes, ont tout juste le temps de lire un ou deux quotidiens, préfèrent le journal qu'il leur fournit de la substance à ceux qui ne donnent que le volume. Ainsi, si l'on veut avoir un journal qui informe, mais de façon intelligente, commente, mais de façon désintéressée, fournit de la lecture, mais de la bonne, et choisie, on doit s'abonner au Devoir. C'est un journal d'information modéré, un journal honnête, fait pour des gens intelligents qui veulent s'instruire, se cultiver. Un an, \$8, six mois, \$5, par la poste, au Canada, en dehors de Montréal et de la banlieue. Deux mois d'essai, \$1. Le numéro, 3 sous. LISEZ LE 'DEVOIR' TOUS LES JOURS

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI 27 JANVIER 1923
SAINT JEAN CHRYSOSTOME

Lever du soleil, 7 heures 31.
Coucher du soleil, 4 heures 52.
Pleine lune, le 1er février à 10 heures 39 du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

MOIS FROID
Aujourd'hui maximum... 2
Même date l'an dernier... 9
Minimum aujourd'hui... -18
Même date l'an dernier... -16
BAROMETRE:
8 heures du matin, 30.14; 11 heures, 30.10; 1 heure de l'après-midi, 30.07.

M. Patenaude répond à M. Médéric Martin

Le candidat oppositionniste dans Jacques-Cartier invite le maire de Montréal à se présenter dans ce comté et à céder son siège de conseiller législatif à M. Ashby.

M. E.-L. Patenaude, candidat oppositionniste dans Jacques-Cartier, nous fait tenir la lettre ouverte suivante adressée à M. Médéric Martin, maire de Montréal, qui lui a adressé une lettre publiée dans la Presse d'hier soir.

Voici le texte de la réplique de M. Patenaude:
Montréal, 26 janvier 1923.

L'honorable Médéric Martin,
Conseiller législatif, et
Maire de Montréal.

Monsieur:
Je lis dans la Presse d'hier soir, 25 janvier, la lettre ouverte que vous nous donnez la peine de m'adresser.

Il est évident que vous n'aimez pas à vous entendre dire des vérités comme celles que je dénonçais aux électeurs de Pointe-Claire, dimanche dernier. Et le ton de votre lettre indique que j'ai mis le doigt sur une plaie douloureuse qui vous fait encore souffrir, vous et vos amis.

Vous m'invitez à une assemblée contradictoire pour dimanche prochain, à Saint-Laurent, après la grand-messe. Eh bien! Monsieur, vous savez que je suis dans la lutte dans le comté de Jacques-Cartier et que j'y serai jusqu'au bout. Si vous voulez y entrer vous-même, à la bonne heure je vais vous en fournir le moyen. Vous avez, Monsieur, un siège au Conseil législatif qui vous a été donné comme récompense de votre esprit de soumission. Voulez-vous sincèrement ouvrir la bouche de nouveau? Abandonnez votre siège de conseiller législatif et venez vous présenter contre moi dans Jacques-Cartier, avec la permission des électeurs de ce comté, et pour n'être pas injuste envers votre ami, M. Ashby, demandez à votre chef, M. Taschereau, de lui donner votre siège. Venez vous présenter, Monsieur, et les électeurs de Jacques-Cartier avec moi nous vous recevons et nous vous donnerons toutes les chances possibles d'expliquer votre carrière publique. Autrement, Monsieur, ce ne serait pas la peine de rester sur votre siège et de faire le brave.

Dans tous les cas, si vous n'avez pas le courage de démissionner et de vous présenter, demandez à votre ami, M. Ashby, qu'il vous invite à l'assemblée contradictoire qui doit être tenue à Saint-Laurent, le dimanche 28 janvier 1923, à 2.30 p.m., où je dois rencontrer M. Ashby et vos amis, et je vous avoue que si vous voulez être de leur nombre, je me sens bien disposé à vous présenter aux électeurs de Jacques-Cartier.

Quant aux injures que vous prodiguez dans votre lettre, laissez-moi vous dire que je me contente de les mépriser.

E.-L. PATENAUDE.

LE CABINET ANGLAIS ET LA RUHR

Bonar Law réunira ses collègues aujourd'hui pour discuter cette question — Le cabinet paraît divisé.

Londres, 26, (S.P.A.) — On apprend que les principaux sujets de discussion à la réunion plénière du cabinet, aujourd'hui, seront l'occupation de la Ruhr et la question de maintenir ou de retirer la garnison anglaise à Cologne.

On reconnaît que les assurances transmises à lord Crewe à Paris donnent raison de ne pas craindre la répétition d'incidents comme celui de Cologne; mais la situation en général cause une anxiété de plus en plus grande au gouvernement et le moment est venu, de l'avis de quelques ministres d'étudier de nouveau la question de l'attitude anglaise à l'égard de la politique française.

Au dire de quelques rédacteurs politiques des journaux du matin, le cabinet est divisé sur cette question, spécialement au sujet du maintien des troupes anglaises dans la zone du Rhin.

On rapporte que le premier ministre Bonar Law est en faveur du rappel des troupes et qu'il a en ce

Conférence de Mgr Mathieu

Québec, 26, (D.N.C.) — Mgr Mathieu, archevêque de Regina, donnera une conférence, ce soir, à l'Université Laval. Cette conférence est au profit de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur.

Samedi soir, le juge Dorion donnera une conférence au cercle catholique des voyageurs de commerce.

Au séminaire de Québec \$80,000 en une semaine

La ville dépense, depuis huit jours, plus de \$80,000 pour l'enlèvement de la neige dans les rues de Montréal. C'est la plus forte dépense en une semaine qu'on ait enregistrée depuis plusieurs années.

Dans Hull

Ottawa, 26, (S.P.C.) — Les conservateurs de Hull se sont réunis hier soir et ont offert la candidature au notaire F.-A. Labelle.

Celui-ci a prié l'assemblée de lui permettre de réfléchir quelques jours avant d'accepter la nomination. Il donnera sa réponse avant le 29, jour de la mise en nomination des candidats.

M. Maillet

M. Roger Maillet, candidat libéral-oppositionaliste dans la division Saint-Jacques, tiendra ce soir une assemblée à l'école Salaberry. Il sera accompagné, comme orateurs, de MM. Ernest Tétreau, candidat oppositionaliste dans la division Dorion; Narcisse Arcand; Victor Béique; Lionel Léveillé; Lionel Charbonneau; Guertin et L. Méti-

CAUSERIE DE M. LE COCK

LE PROFESSEUR D'ECONOMIE POLITIQUE A L'UNIVERSITE MCGILL PARLE SUR L'AVENIR DE MONTREAL.

M. Stephen Leacock, professeur à McGill, a donné une intéressante conférence au club Canadien, hier soir, sur l'avenir de Montréal. Il nous a conseillé de tirer parti de la position géographique particulière de cette ville, de son climat, de sa position mixte. Il exhorte les Canadiens à se regarder comme les citoyens d'une vaste province où l'on doit respecter la religion et la langue d'autrui, étudier les littératures anglaise et française, où les qualités ethniques de chacune des deux grandes races peuvent se développer librement, où Anglais et Français doivent se rapprocher au lieu d'accuser leurs divergences de caractère.

Le conférencier déplore l'étroitesse d'esprit des Ontariens. Il aime les paysages de l'Ontario mais est incapable d'une grande affection pour ses habitants qui s'efforcent d'étouffer le français.

Grâce à son bilinguisme, à la présence de deux nationalités douées de qualités propres, le Canada se prête comme nul autre pays, à la formation d'un esprit, d'une culture large et supérieure. Que la province de Québec s'en tienne à la liberté dont elle jouit et n'imite pas les Etats-Unis où tout se fait à coups de lois. La prohibition illustre bien la méthode. Si les 51 p.c. de la majorité peuvent dicter un mode de bréevage aux 49 p.c. de la minorité, la majorité finira par nous passer entièrement dans l'universel moule de l'uniformité. Le monde ne s'améliore pas par la législation et une majorité brutale. La décadence que cette civilisation du creuset. Nous n'avons pas besoin d'un système national d'éducation. Suivons notre propre route, gardons notre personnalité et ne songeons pas des villes assujetties au moule de l'uniformité comme Cleveland et Toronto.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

Montréal est le plus grand centre de navigation intérieure. Après New-York, la métropole est destinée à être le grand centre du commerce de l'Amérique au point de vue commercial et d'Athènes, au point de vue intellectuel. Le mélange de la littérature et de l'art anglais et français est un avantage qu'on ne rencontre pas ailleurs. Il faut que l'âme, par la culture, soit digne de ce beau corps. Pourquoi Français et Anglais ne se glorifieraient-ils pas ensemble de leur histoire?

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

Montréal est le plus grand centre de navigation intérieure. Après New-York, la métropole est destinée à être le grand centre du commerce de l'Amérique au point de vue commercial et d'Athènes, au point de vue intellectuel. Le mélange de la littérature et de l'art anglais et français est un avantage qu'on ne rencontre pas ailleurs. Il faut que l'âme, par la culture, soit digne de ce beau corps. Pourquoi Français et Anglais ne se glorifieraient-ils pas ensemble de leur histoire?

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

M. Leacock dit que le plus vite on comprendra les immenses possibilités de Montréal, le mieux ce sera pour son avenir. L'Europe n'offre pas de site comparable à celui de Montréal. En Amérique, il n'y a peut-être que Rio-de-Janeiro qui l'égalé. Nous n'avons pas à rougir de notre climat, du froid. Le conférencier regrette qu'on n'érige plus de palais de glace. Notre climat est sain, c'est le climat des forts, des industriels. N'avons pas crainte de nous appeler la Suisse de l'Amérique. Ce titre attire les touristes et le carnaval d'hiver est une excellente chose.

POTINS POLITIQUES

M. TASCHEREAU TIENDRA SA GRANDE ASSEMBLEE, JEUDI, A MONTREAL. — M. SAUVE PARLE CE SOIR A NOTRE-DAME-DE-GRACE. — L'ECHEVIN QUINTAL DANS STE-MARIE.

Contrairement à ce que certains journaux avaient annoncé, c'est jeudi soir et non mardi qu'aura lieu, au Monument National, le grand ralliement libéral auquel présidera M. le premier ministre L.-A. Taschereau. Parmi ceux qui figureront au programme des orateurs, mentionnons tout d'abord le premier ministre lui-même qui, croyons-nous savoir, parlera surtout de la loi des liqueurs, sir Lomer Gouin, prédécesseur de M. Taschereau et ministre actuel de la Justice à Ottawa; MM. Honoré Mercier, ministre des terres et forêts; Léonide Perron, ministre de la voirie; Athanas David, secrétaire provincial; Walter Mitchell, ancien trésorier provincial; et enfin tous les candidats ministériels des circonscriptions électorales du district de Montréal.

Si le premier ministre peut se rendre à Montréal dès mercredi, il parlera le soir quelque part dans le district de Montréal pendant qu'en dehors des limites intérieures de la cité.

M. SAUVE
Une grande assemblée conservatrice aura lieu ce soir, à l'école catholique de la côte Saint-Antoine, boulevard Décarie, Notre-Dame-de-Grâce. M. Sauvé y portera la parole avec le général Smart, qui prononcera aussi un discours à une autre assemblée à Montréal-ouest.

M. Arthur Sauvé a déjà pris la parole dans plusieurs endroits de la province. Il parlera demain à Saint-Hyacinthe.

A cette assemblée de Saint-Hyacinthe, le chef de l'opposition provinciale appuiera la candidature de M. Eugène Chartier. Il exposera de nouveau son programme aux électeurs du comté de Saint-Hyacinthe. Adresseront également la parole le candidat oppositionaliste ainsi que plusieurs autres orateurs.

M. PATENAUDE
M. E.-L. Patenaude, ancien secrétaire d'Etat et candidat conservateur dans la division Jacques-Cartier, fera ce soir un discours à son comité central de Lachine, édifice Dandridge, angle de la rue Notre-Dame et de la 14ème avenue. Il sera accompagné de plusieurs orateurs.

ASSEMBLEES LIBERALES
On annonce pour ce soir les trois assemblées libérales suivantes: M. Irénée Vautrin, candidat dans Saint-Jacques, à son comité central, au 600-est, rue Ste-Catherine. Il sera accompagné de MM. Fernand Rinfret, député au fédéral; Ernest Bertrand, avocat; Louis Bouthillier, ouvrier, etc.

Le docteur Ernest Poulin, candidat dans Laurier, à l'école Saint-Michel, angle des rues St-Viateur et Clarke, il sera accompagné de MM. Théobald Rheaume, député au fédéral; Wm. Patterson, J.-O. Larocq; M. Callahan; Wilfrid Bessette; Clifford Riley; Jos. Mercier; Alois et Achille Latreille. M. Poulin tiendra une autre grande assemblée dimanche soir à la salle St-Jean-de-la-Croix, (Jardin de l'Enfance).

M. J.-H. Bédard, échevin et candidat dans St-Henri, à l'hôtel de ville de Ste-Genevieve, angle des rues Vinet et Workman, il sera accompagné du maire Martin, MM. Paul Mercier, député au fédéral; J.-M. Gabias, échevin; L.-A. Rivet, avocat; Georges Crompt et Emile Massicotte, notaire.

M. A. L'ARCHEVEQUE
M. Adolphe L'Archevêque, candidat de M. Arthur Sauvé dans la division de Montréal-Mercier, a porté la parole, hier soir, à la salle de l'école Guay, angle des rues Chabot et Belchasse. Le candidat oppositionaliste était accompagné de MM. A. Laporte, M. Latreille, P.-A. Bonhomme, Auguste Dufresne et autres.

M. L'Archevêque a remercié la foule du magnifique accueil qu'elle lui faisait. Après avoir fait l'éloge du chef de l'opposition, M. L'Archevêque a exposé son programme et dénoncé l'augmentation des taxes, des dépenses, de la dette, l'autocratie du régime Taschereau-Perron. Le revendique l'autonomie des citoyens de Montréal. M. L'Archevêque ajoute qu'il exposera plus au long son programme à l'assemblée qui a lieu ce soir au marché Saint-Jean-Baptiste.

La réunion d'hier était présidée conjointement par MM. Saint-Jean et Savard.

IL REFUSE LA CANDIDATURE
M. Joseph Versailles, financier et maire de Montréal-Est, a décliné la candidature qu'un groupe d'électeurs du comté de Maisonneuve lui offrait, ces jours-ci.

UNE ASSEMBLEE DU DOCTEUR PELLERIN
Il y aura, ce soir, au marché Maisonneuve, une grande assemblée en faveur du docteur Pellerin, ancien échevin et candidat oppositionaliste dans Maisonneuve. M. Flammant ayant démissionné, M. Pellerin est le candidat officiel de l'opposition dans ce comté. Il sera accompagné, ce soir, soit de M. Sauvé, soit de M. Patenaude. La lutte est ardente et les amis de M. Pellerin poussent leur organisation vivement.

DANS LAURIER
M. Hector Perrier, candidat libéral dans la division Laurier, tiendra sa troisième grande assemblée publique, ce soir, en la salle Jean-Prevost, 2495, rue Saint-Dominique. Outre le candidat lui-même, les autres orateurs, seront MM. Bernard

M. TURGION RENTRERAIT DANS LA POLITIQUE

Le président du Conseil législatif se présenterait dans Bellechasse.

QUEBEC, 26 (D. N. C.). — Des rumeurs politiques circulent en ville au sujet de l'entrée de M. Adélard Turgeon dans la politique active. On affirme qu'au cours d'une réunion, mercredi soir, on a discuté le projet suivant: M. Louis Létourneau, candidat libéral dans Québec-est, serait nommé conseiller législatif, M. Galipault, ministre des travaux publics, se présenterait dans Québec-est et M. Turgeon le remplacerait dans Bellechasse.

On dit que M. Turgeon ne s'oppose pas à ce projet qui n'a pas été mis à exécution à cause du refus d'une seule personne.

M. McDUGALD MINISTRE DES CHEMINS DE FER?

OTTAWA, 26 (D. N. C.). — On dit, aujourd'hui, à Ottawa que M. W. L. McDougald, du port de Montréal, sera probablement nommé ministre des chemins de fer. Cette nouvelle a causé à Ottawa toute une excitation dans les milieux politiques.

A bon marché
Les détectives Laberge, Brogic et Daoust ont arrêté, hier soir, la locataire du no 33a, rue Saint-Antoine. Mme Angela Gioconelli avait dans sa maison un assortiment de coutellerie du "Royal-Carlton", de la lingerie du "Royal Victoria Hospital", vingt et une montres en or, des fourrures, de la fine lingerie, etc. La prévenue a comparu, ce matin, en Cour de police.

Mort naturelle
Le coroner a tenu, ce matin, une enquête sur la mort de William Potter, 42 ans, 22, rue Alexander, décédé, hier matin, à la Salvation Army Metropole. Un compagnon de chambre de l'infortuné l'a trouvé mort sur son lit, avec un filet de sang qui coulait de sa bouche. Potter avait une bronchite aiguë et une quinte de toux a provoqué une hémorragie qui l'a emporté.

Avec onze jurés seulement
Le juge Martin a continué à entendre ce matin en compagnie de onze jurés la cause en réclamation d'Elie Desrosiers contre la Bramsons Auto Service Company au montant de \$20,000. Hier après-midi, le juge a été tout ahuri d'apercevoir au beau milieu des jurés un agent de police. Celui-ci a expliqué que l'un des jurés, Joseph Lachance, était tombé foudroyé par une attaque de paralysie et qu'on l'avait envoyé, lui l'agent, pour apprendre la chose au juge. Heureusement, les parties se sont montrées complaisantes et l'on a décidé de continuer le procès avec onze jurés au lieu de douze. Quant à l'affaire elle est dans la catégorie ordinaire. Desrosiers travaillait un jour à déboucher sa voiture de la voie de tramways, lorsqu'une auto Bramsons est arrivée et a blessé gravement le demandeur.

Une créance
Mme Rebecca Tannenbaum a présenté une requête ce matin en Cour de pratique pour faire reconnaître une créance contre la maison en liquidation Fischel Bros. Co. Limited. Le montant en est de \$8,239 et elle est dirigée contre Vincent Samor, liquidateur de la faillite. Ce dernier avait refusé de reconnaître la dette et la requérante a dû s'adresser à la Cour des faillites. Toutefois comme d'après la nouvelle loi tout juge de la Cour supérieure se trouve juge de la Cour des faillites, la requête a été présentée simplement devant la Cour de pratique. Elle a été prise en délibéré.

Les émoluments des échevins de Québec
Québec, 26, (D.N.C.) — Les échevins de Québec, suivant l'autorisation qu'ils ont reçue au cours de la dernière session ont porté hier soir leur salaire à \$1,000. Ce salaire était de \$600 autrefois.

Pendant la campagne électorale
D'ici le 5 février, il faut vous renseigner bien, pour savoir comment voter, si vous n'avez pas d'idée préconçue. Pour vous renseigner de cette façon, vous lirez les journaux et vous y chercherez l'information et les commentaires qui vous aideront à former votre jugement. Des journaux à lire pour cela, le premier est le Devoir. Il n'est lié à aucun groupe politique ou financier, il n'est l'instrument d'aucune coterie ni d'aucune combinaison d'affaires, il ne sert les intérêts de personne, il met avant tout ceux du public et le bien général. Vous trouverez le Devoir tous les soirs, avec les meilleurs comptes rendus d'assemblées politiques, les plus impartiaux, et les dernières nouvelles de la campagne électorale, dans les principaux dépôts de journaux, si vous êtes en ville. Il s'y vend 3 sous le numéro. On peut s'y abonner pour la durée de la campagne électorale et continuer de le lire ensuite, pour avoir ce qui se passera au lendemain de élections. Deux mois, par la poste, en dehors de Montréal et de la banlieue, au Canada, \$1, 6 mois, \$5, un an, \$6.

DECES
CHAMBERLAND.—A Ottawa, le 25 janvier est décédé à l'âge de 44 ans, le Père C.-A. Chamberland, de l'Ordre des Dominicains. Les funérailles auront lieu, samedi matin à 10 heures, en l'église des Dominicains, Saint-Hyacinthe, après l'arrivée du train de Montréal.

PRONOSTICS
Grands Lacs et baie Georgienne: Beau et plus froid. Vallée de l'Outaouais et haut St-Laurent: Légères chutes de neige, et moins froid. Samedi, modérément froid. Bas Saint-Laurent: Beau et froid. Estuaire et rive Nord: Neige et froid. Provinces Maritimes: Beau et froid. Lac Supérieur: Beau et froid. Provinces de l'Ouest: Beau.

LE TEMPS
Toronto, 26 (S.P.C.) — La perturbation qui couvrait la baie de Fundy, hier matin, a maintenant pour centre l'île aux Sables. Il a plu et grêlé dans les provinces maritimes. Il neige, ce matin, en certaines parties de l'Ontario.

LE CHEF DE LA DELEGATION OTTOMANE QUITTERA LAUSANNE EN MEME TEMPS QUE LES AUTRES DELEGUES ALLES
Lausanne, 26, (S.P.A.) — Les délégués turcs à la conférence du Levant ont répondu au projet de la délégation suisse d'ajourner, mais ils en ont exprimé l'intention, la délégation turque partira le même jour. S'il n'a pas le temps suffisant pour répondre au traité qui lui sera présenté mercredi, il enverra sa réponse d'Ankora ou du quartier-général de son armée. Ismet ajoute qu'il existe malheureusement des divergences entre les Turcs et les Alliés sur plusieurs points, y compris la question du territoire de Mossoul, le problème des capitulations, les dommages de guerre et le statut de la ville de Karagatch, en face d'Andrinople.

L'assemblée Lavergne-Hamel
Québec, 26, (D.N.C.) — Cet après-midi a lieu la rencontre entre MM. Lavergne et Hamel, à Portneuf. M. Lavergne sera accompagné du candidat conservateur, M. Frenette, pendant que M. Hamel aura comme compagnon M. Lucien Cannon.

La succession de Roosevelt
New-York, 26, (S.P.A.) — La succession du colonel Théodore Roosevelt comprend mille dollars en bons de la Victoire canadiens. On a appris ce détail lorsque le testament a été déposé au greffe de la Cour suprême, aujourd'hui. Le colonel a laissé \$801,177 en biens meubles et sa propriété de Sagamore Hill, qui est évaluée à \$180,000.

A Berthierville
Berthierville, 26, (D.N.C.) — Le Dr. J.-D. Gadoiry, choisis officiellement hier, comme candidat oppositionaliste, invite son adversaire M. Lafrenière à une assemblée contradictoire à Berthierville, le mardi 30 à 2 heures de l'après-midi, et à St-Gabriel-de-Brandon le jeudi 1er février.

Le désarmement
Genève, 26, (S.P.A.) — La commission de la Société des nations qui s'occupe de la diminution des armements se réunira le 9 février, à Genève. M. René Viviani en est le président.

Dans Hull
Ottawa, 26, (S.P.C.) — Les conservateurs de Hull se sont réunis hier soir et ont offert la candidature au notaire F.-A. Labelle. Celui-ci a prié l'assemblée de lui permettre de réfléchir quelques jours avant d'accepter la nomination. Il donnera sa réponse avant le 29, jour de la mise en nomination des candidats.

M. Maillet
M. Roger Maillet, candidat libéral-oppositionaliste dans la division Saint-Jacques, tiendra ce soir une assemblée à l'école Salaberry. Il sera accompagné, comme orateurs, de MM. Ernest Tétreau, candidat oppositionaliste dans la division Dorion; Narcisse Arcand; Victor Béique; Lionel Léveillé; Lionel Charbonneau; Guertin et L. Méti-

Le gouvernement poursuit
Le gouvernement fédéral a intention, ce matin, devant le juge Andet, président de la Cour d'échiquier, une poursuite au montant de \$59,059. La Dominion Cartage avait vendu le 19 mai 1920, un lot d'embarcadoues. Quelques temps plus tard, le gouvernement a imposé des droits d'accises de 10% sur le genre de marchandises vendues. Le gouvernement prétend que la loi quoiqu'elle soit passée après la vente des marchandises par la Dominion Cartage avait un effet rétroactif, ce qui est naturellement la compagnie. La cause se continue.

Le cabinet paraît divisé.
Londres, 26, (S.P.A.) — On apprend que les principaux sujets de discussion à la réunion plénière du cabinet, aujourd'hui, seront l'occupation de la Ruhr et la question de maintenir ou de retirer la garnison anglaise à Cologne. On reconnaît que les assurances transmises à lord Crewe à Paris donnent raison de ne pas craindre la répétition d'incidents comme celui de Cologne; mais la situation en général cause une anxiété de plus en plus grande au gouvernement et le moment est venu, de l'avis de quelques ministres d'étudier de nouveau la question de l'attitude anglaise à l'égard de la politique française. Au dire de quelques rédacteurs politiques des journaux du matin, le cabinet est divisé sur cette question, spécialement au sujet du maintien des troupes anglaises dans la zone du Rhin. On rapporte que le premier ministre Bonar Law est en faveur du rappel des troupes et qu'il a en ce

M. Foster démissionnera jeudi

LES CONVENTIONS

M. J.-L. ST-JACQUES DANS ARGENTEUIL

Cet avocat bien connu fera la lutte pour les conservateurs contre M. John Hay — M. L. Duplessis dans Trois-Rivières et le Dr J.-O. Gaboury dans Berthier — Dans les Cantons de l'Est.

La convention conservatrice tenue hier, à Lachute, a choisi unanimement M. J.-L. Saint-Jacques comme candidat du parti dans le comté d'Argenteuil, contre M. John Hay, candidat libéral.

LR DR J.-O. GABOURY

Le Dr J.-O. Gaboury est le candidat conservateur dans le comté de Berthier. La convention tenue à Berthier hier après-midi, a jeté le dévolu sur lui.

DANS PONTIAC ET TROIS-RIVIERES

M. L. Duplessis, avocat des Trois-Rivières, a été choisi à l'unanimité par la convention conservatrice pour le comté des Trois-Rivières, hier soir. M. Duplessis n'a pas encore rendu sa réponse, mais on dit qu'il briguera les suffrages.

AUTRES CANDIDATURES CONSERVATRICES

Plusieurs conventions conservatrices ont eu lieu hier, dans le district de Montréal. Ernest Barnaby, agriculteur, a été choisi comme le porte-étendard du parti dans le comté de Drummond, contre M. Hector Laferté, candidat libéral.

LE BUDGET DE L'ALLEMAGNE

Le ministre des finances allemand avoue son embarras pour faire des calculs pratiques.

Berlin, 26, (S.P.A.) — En présentant le budget au Reichstag hier, le Dr Andreas Hermès, ministre des finances, a fait ressortir l'impossibilité dans laquelle il se trouve actuellement de préparer un budget ayant une valeur pratique.

La campagne électorale

M. G.-A. LAPOINTE

M. G.-A. Lapointe, président de l'Association des pharmaciens de la province et candidat libéral dans la division Mercier, a discuté hier soir à son comité central, no 714, est, rue Mont-Royal, de son mode d'organisation pour la présente campagne.

Il a été décidé que le comité central actuel de M. Lapointe deviendrait le comité principal. Pour l'accommodement des électeurs de la division, il a aussi été décidé d'ouvrir cinq autres comités d'informations.

Un pour la paroisse St-Denis, à 94, rue Pontiac. Un pour la paroisse St-Jean-Baptiste, à 333, rue Rochel est.

Un pour les paroisses St-Stanislas et Immaculée-Conception, à 1110, rue Mont-Royal-est.

Un pour la paroisse de St-Étienne, à 1650, boulevard St-Laurent. Tous ces comités sont ouverts depuis ce matin.

Un autre comité pour la partie nord de la division connue sous le nom de parc Molson, sera ouvert sous peu.

M. Lapointe tiendra ce soir, une assemblée à son comité du boulevard St-Laurent, no 1650. Quelques orateurs l'accompagneront.

M. SEYBOLD M. l'évêque Seybold, candidat libéral dans Westmount, tiendra une assemblée, samedi soir, à la salle Lajoie, à Outremont.

M. LAURENDEAU M. Adélaïde Laurendeau, député sortant de la division Maisonneuve et de nouveau candidat ouvrier, vient d'ouvrir trois comités.

UN MÉMOIRE SUR LES TAXES

LES REPRESENTANTS DES COMMERÇANTS, DES MARCHANDS ET DES INDUSTRIELS CANADIENS FONT CERTAINES SUGGESTIONS A M. FIELDING AUGMENTER LA TAXE SUR LES TAXES

Ottawa, 26, (S.P.C.) — La délégation des manufacturiers, des marchands en gros et en détail a présenté hier, un mémoire et une requête au gouvernement sur les taxes. Ils demandent le rappel de la taxe du timbre sur les reçus, et le rappel des taxes spéciales d'accises sur les bonbons et leurs substituts, sur les automobiles et sur les liqueurs douces.

Ils demandent également que la taxe en timbres sur les effets de commerce, chèques, traites, billets soit réduite à un taux uniforme de deux sous chacun. Pour compenser cette diminution des revenus, ils demandent d'augmenter de un et demi pour cent la taxe sur les ventes et de faire certains changements sur l'impôt sur le revenu, sur la taxe sur les ventes et sur les assurances.

Cette requête fut présentée au cabinet par J.-R. Shave, président de l'Association des manufacturiers canadiens. La délégation comprenait environ 80 membres, représentants l'Association des marchands détaillants du Canada, l'Association des manufacturiers canadiens, l'Association des bijoutiers, canadiens, l'Association des épiciers en gros du Canada, l'Association des quincailliers canadiens, l'Association des merciers en gros.

Le syndicat des employés de tramway organise pour le jeudi, 8 février une conférence-concert sous le patronage et la présidence d'honneur de S. G. Mgr Gauthier, adm. apos. M. Léon-Mercier Gouin, avocat, donnera la conférence qui porte le titre de "Syndicats et syndicats". Un programme musical agrétera la soirée. Billets à la porte. Ouverture à 8 heures 15.

CHOIX DE M. P.-J. VENIOT

IL DEVIENT PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

St-Jean, N.-B., 26 (S.P.C.) — A un caucus tenu par ses partisans ici hier soir, M. W.-E. Foster, premier ministre du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il abandonnait ce poste et M. Pierre-J. Veniot, ministre des travaux publics, a été choisi comme nouveau leader du gouvernement.

M. W.-E. Foster gardera cependant son siège à la législature. On croit que ses nombreuses affaires qui nécessitent tout son temps ont décidé M. Foster à abandonner son poste de premier ministre.

M. Pierre-J. Veniot est un Acadicien, né à Richibouctou, comté de Kent, N.-B., le 6 octobre 1863. Il reçut cependant son éducation à l'Académie de Pictou, N.-B., centre important de l'influence écossaise.

M. Veniot était ministre des travaux publics dans le cabinet Foster depuis l'avènement de celui-ci, en 1917. Il avait été membre de la législature de 1894 à 1900. Il a épousé Catherine Melançon, fille de Raphaël Melançon, de Shediac, N.-B., en 1885. Il a six fils.

M. Veniot est un courtier en assurance et occupa depuis plusieurs années le poste de secrétaire de la Bathurst Electric and Water Power Company. Il demeure à Bathurst, N.-B.

Walter-Edward Foster, premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis avril 1917 a dirigé le parti libéral à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pendant six sessions, période qui n'a été surpassée en longueur que par A. G. Blair, qui fut ministre depuis 1883 jusqu'en 1896. L.-J. Tweedie avait été premier ministre depuis 1900 jusqu'en 1907. B. Foster avait été choisi chef de l'opposition libérale en 1916, alors que son parti était parvenu au pouvoir, le 24 février 1917. M. Foster est né à St-Martin, N.-B., le 9 avril 1874 et fut instruit aux écoles locales. En 1889, il devint un membre de la maison Vassie and Company Limited, de St-Jean. Il est maintenant vice-président et directeur-gérant de cette maison. Il est aussi président de la compagnie de chemins de fer de St-Martin. M. Foster a été président du Board of Trade de St-Jean de 1906 à 1909, rempli depuis plusieurs fonctions importantes et a été nommé président de plusieurs comités d'arbitrage pour questions ouvrières.

On a demandé l'exception de cette taxe pour les fleurs et aussi de répartir les différentes classes des marchands dans l'acte de la taxe sur les ventes.

On a alors demandé le rappel des taxes sur les bonbons, les liqueurs douces, les automobiles et les reçus, et la diminution à un taux uniforme de 2 sous, de la taxe sur les chèques, traites, etc.

On demande aussi que la taxe régulière sur le revenu des commerçants soit réduite du taux actuel, 10-12 pour cent au-dessus de \$2,000 par année au taux qui régit l'impôt des particuliers à savoir 4 pour cent jusqu'à \$6,000 et 8 pour cent au-dessus sans surtaxe; que la perte nette subie une année soit déduite du revenu net l'année suivante, que les taxes sur le revenu payables à d'autres gouvernements soient déduites comme dépenses, que les contributions aux hôpitaux, aux institutions de charité et d'éducation et autres semblables soient déduites du revenu net si elles ne dépassent pas 15 pour cent. Quant à l'impôt sur le revenu personnel, la délégation demande que les surtaxes soient réduites, que les contributions aux institutions de charité et autres similaires soient déduites jusqu'à 15 pour cent du revenu net; que les primes d'assurance ne dépassent pas 5 pour cent du revenu soient également déduites et que la manière de calculer la taxe soit simplifiée.

Le rappel de la taxe de cinq pour cent sur les primes d'assurances, dans les compagnies non licencées a aussi été demandé.

La délégation a été reçue par tous les membres du cabinet. Après que le mémoire eût été présenté, M. Fielding a demandé à M. Shaw par où le gouvernement devait commencer à couper les dépenses. M. Shaw répondit n'avoir aucune suggestion à faire. Le premier ministre a assuré la délégation que le gouvernement donnerait à leur requête toute l'attention voulue. En même temps il fait remarquer que le matin même une autre délégation avait demandé au gouvernement d'augmenter ses dépenses pour un but qui en valait la peine.

M. Fielding a ajouté que la délégation même avait demandé l'abolition de la taxe sur les ventes et que maintenant on demandait de l'augmenter.

Les Syndicats catholiques

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, salle des syndicats catholiques, 3-est, Craig; assemblée du conseil central des syndicats catholiques et nationaux. Rapports importants de plusieurs comités. Les délégués doivent tous être présents. Par ordre. L'assemblée commencera à 8 h. 30 précises.

EMPLOYES D'ASCENSEURS

L'assemblée du syndicat catholique et national des employés d'ascenseurs a obtenu un franc succès, mercredi soir. Il y eut cinq initiatives nouvelles. L'assemblée était présidée par M. A. Giroux. M. A. Papeau assistait à l'assemblée. Les contributions au syndicat seront payables à la prochaine assemblée qui aura lieu le 14 février 2ème mercredi du mois. Elle est fixée à un dollar par mois. Durant février, le syndicat ne chargera pas de taxe d'entrée. Au 1er mars, la taxe d'entrée sera imposée.

Le syndicat donnera à mesure qu'il sera mieux organisé des avantages nombreux à ses membres: bénéfices en maladies et au décès, placement, amélioration des conditions de travail, etc.

PROCHAINE CONFERENCE

Le syndicat des employés de tramway organise pour le jeudi, 8 février une conférence-concert sous le patronage et la présidence d'honneur de S. G. Mgr Gauthier, adm. apos. M. Léon-Mercier Gouin, avocat, donnera la conférence qui porte le titre de "Syndicats et syndicats". Un programme musical agrétera la soirée. Billets à la porte. Ouverture à 8 heures 15.

CHOIX DE M. P.-J. VENIOT

IL DEVIENT PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

St-Jean, N.-B., 26 (S.P.C.) — A un caucus tenu par ses partisans ici hier soir, M. W.-E. Foster, premier ministre du Nouveau-Brunswick a annoncé qu'il abandonnait ce poste et M. Pierre-J. Veniot, ministre des travaux publics, a été choisi comme nouveau leader du gouvernement.

M. W.-E. Foster gardera cependant son siège à la législature. On croit que ses nombreuses affaires qui nécessitent tout son temps ont décidé M. Foster à abandonner son poste de premier ministre.

M. Pierre-J. Veniot est un Acadicien, né à Richibouctou, comté de Kent, N.-B., le 6 octobre 1863. Il reçut cependant son éducation à l'Académie de Pictou, N.-B., centre important de l'influence écossaise.

M. Veniot était ministre des travaux publics dans le cabinet Foster depuis l'avènement de celui-ci, en 1917. Il avait été membre de la législature de 1894 à 1900. Il a épousé Catherine Melançon, fille de Raphaël Melançon, de Shediac, N.-B., en 1885. Il a six fils.

M. Veniot est un courtier en assurance et occupa depuis plusieurs années le poste de secrétaire de la Bathurst Electric and Water Power Company. Il demeure à Bathurst, N.-B.

Walter-Edward Foster, premier ministre du Nouveau-Brunswick depuis avril 1917 a dirigé le parti libéral à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pendant six sessions, période qui n'a été surpassée en longueur que par A. G. Blair, qui fut ministre depuis 1883 jusqu'en 1896. L.-J. Tweedie avait été premier ministre depuis 1900 jusqu'en 1907. B. Foster avait été choisi chef de l'opposition libérale en 1916, alors que son parti était parvenu au pouvoir, le 24 février 1917. M. Foster est né à St-Martin, N.-B., le 9 avril 1874 et fut instruit aux écoles locales. En 1889, il devint un membre de la maison Vassie and Company Limited, de St-Jean. Il est maintenant vice-président et directeur-gérant de cette maison. Il est aussi président de la compagnie de chemins de fer de St-Martin. M. Foster a été président du Board of Trade de St-Jean de 1906 à 1909, rempli depuis plusieurs fonctions importantes et a été nommé président de plusieurs comités d'arbitrage pour questions ouvrières.

On a demandé l'exception de cette taxe pour les fleurs et aussi de répartir les différentes classes des marchands dans l'acte de la taxe sur les ventes.

On a alors demandé le rappel des taxes sur les bonbons, les liqueurs douces, les automobiles et les reçus, et la diminution à un taux uniforme de 2 sous, de la taxe sur les chèques, traites, etc.

On demande aussi que la taxe régulière sur le revenu des commerçants soit réduite du taux actuel, 10-12 pour cent au-dessus de \$2,000 par année au taux qui régit l'impôt des particuliers à savoir 4 pour cent jusqu'à \$6,000 et 8 pour cent au-dessus sans surtaxe; que la perte nette subie une année soit déduite du revenu net l'année suivante, que les taxes sur le revenu payables à d'autres gouvernements soient déduites comme dépenses, que les contributions aux hôpitaux, aux institutions de charité et d'éducation et autres semblables soient déduites du revenu net si elles ne dépassent pas 15 pour cent. Quant à l'impôt sur le revenu personnel, la délégation demande que les surtaxes soient réduites, que les contributions aux institutions de charité et autres similaires soient déduites jusqu'à 15 pour cent du revenu net; que les primes d'assurance ne dépassent pas 5 pour cent du revenu soient également déduites et que la manière de calculer la taxe soit simplifiée.

Le rappel de la taxe de cinq pour cent sur les primes d'assurances, dans les compagnies non licencées a aussi été demandé.

La délégation a été reçue par tous les membres du cabinet. Après que le mémoire eût été présenté, M. Fielding a demandé à M. Shaw par où le gouvernement devait commencer à couper les dépenses. M. Shaw répondit n'avoir aucune suggestion à faire. Le premier ministre a assuré la délégation que le gouvernement donnerait à leur requête toute l'attention voulue. En même temps il fait remarquer que le matin même une autre délégation avait demandé au gouvernement d'augmenter ses dépenses pour un but qui en valait la peine.

M. Fielding a ajouté que la délégation même avait demandé l'abolition de la taxe sur les ventes et que maintenant on demandait de l'augmenter.

IL CROYAIT NE JAMAIS REVENIR A LA SANTE

"Fruit-a-tives" le Remet sur Pied

159, avenue Pie IX, à Montréal.

"Je souffris trois ans de dyspepsie. Je consultai, un médecin et pris ses médicaments, mais je ne m'en portai pas mieux.

Un ami me conseilla de prendre du Fruit-a-tives. Après en avoir pris deux boîtes j'étais beaucoup mieux. Ma digestion et ma santé sont parfaites."

GASPARD DUBARD, 50c 1 boîte; les 6, \$2.50. Boîte d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédiés sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, à Ottawa et à Ogdensburg, N.-Y.

Le Montagnard à Cartierville

Mercredi dernier, le club de raquette "Le Montagnard" a remporté un brillant succès, à son chalet de Cartierville.

Les raquetteurs et leurs amis, au nombre d'une centaine, se réunissaient coin Mont-Royal et Avenue du Parc, d'où l'on partit, à 8h. 30. A Bois-Franc, on chassa la raquette et l'on se dirigea d'un pas rapide vers le chalet.

MM. Lebrun et Létourneau, nous firent entendre une musique entraînante, et l'on dansa. Il y eut un numéro de chant par M. Sénéchal, Mde Sénéchal accompagnant au piano.

Puis un léger goûter fut servi. L'on ne s'en alla qu'avec regret, et se promettant bien de revenir.

L'on peut féliciter M. Rodolphe Corbeil, président de cette sortie, du succès remporté.

Hôtel Place Viger

DINER — SAUTERIE

Tous les samedis soir ORCHESTRE SPECIAL

Un dollar et cinquante centimes. Pour réserver sa table: Main 5728

NAVIGATION

LIGNE FRANCAISE

N.-Y. - Plymouth - Havre - Paris

"Suivent les voyageurs expérimentés"

France fév. 21 mar. 14 avr. 16 Paris mar. 7 mar. 28 avr. 28 Lafayette avr. 14 mai 13 Juin 28

NEW-YORK — HAVRE — PARIS

Chicago fév. 1 mar. 8 mai 28

Richmond fév. 18 avr. 28 mai 28

Boston fév. 22 mar. 28 mai 18

La Savoie avr. 7 mai 8 Juin 2

N.-Y., Vigo (Espagne) Bordeaux

La Bourdonnais fév. 18 mar. 15 avr. 18

Nouv.-Orléans — Vigo (Espagne) Havre

Niagara mar. 12 Juin 11 nov. 9

La Société des conférences

La deuxième conférence offerte cette année par la Société des Conférences de l'École des Hautes Etudes aura lieu jeudi le 1er février prochain, en la salle St-Sulpice.

Le conférencier sera M. Esdras Minville, L.S.C., qui sera présenté par M. Bernard Archambault. Il y aura aussi une allocution par le président d'honneur, M. Léon-Mercier Gouin, professeur à l'École des Hautes Etudes Commerciales et un programme musical sera exécuté.

Les Italiens et le jeu

Rome, 26, (S.P.A.) — Le cabinet italien a décidé de ne pas légaliser les jeux de hasard sous prétexte qu'ils sont contraires à la dignité italienne et qu'il n'est pas désirable que les villes comptent sur les recettes des jeux pour se créer des revenus. Le cabinet autorisera le ministre de l'Intérieur à adopter des mesures sévères pour supprimer le jeu.

Chemin de fer Pacifique Canadien

A partir du jeudi 1er février le train no 353, partant de Québec à 1.30 p.m. tous les jours et le train 355 partant de Québec à 4.40 p.m. tous les jours sauf le dimanche, arrièreront à St-Martin Jet. (à 5.35 p.m. et à 9.05 p.m. respectivement)

GEORGE RALPH EST EXTREMEMENT ENTHOUSIASTE

Exprime sa reconnaissance à Tanlac, qui a vaincu son mal d'estomac et son indigestion, qui durerait depuis dix ans.

"Tanlac a non seulement vaincu mon mal d'estomac, mais il m'a fait engraisser de dix livres, et je suis, désormais, un de ses amis les plus fidèles", telle est la déclaration enthousiaste de George-H. Ralph, 1339, 6th Avenue, W. Calgary, Alberta. M. Ralph est dans le camionnage et est fort bien connu. "Pendant dix ans, dit-il, j'ai souffert de maux d'estomac et d'indigestion. Je n'avais pas d'appétit et étais obligé de me contraindre pour manger. Alors, je devins gonflé par les gaz, et j'avais une sensation lourde et affreusement déprimante au creux de l'estomac. J'avais des maux de tête déchirants. Je maigrissais, et j'étais si nerveux et épuisé que je pouvais à peine jouir de quelques nuits de sommeil.

"Tout est fini maintenant, grâce au Tanlac. Je n'ai plus jamais d'indigestion, mon appétit est merveilleux, mes nerfs solides, je dors comme une toupie et me sens bien sous tous rapports. Tanlac est merveilleux, et je le recommande avec plaisir."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. Il s'est vendu plus de 35 millions de bouteilles, pour laisser descendre des voyageurs seulement. (réc.)

Les matériaux qui servent à la fabrication des poêles à gaz ont monté de 10 à 20 p.c. durant ces dernières semaines. Nous vous conseillons donc de profiter de notre offre spéciale de \$15.00

pour votre vieux poêle à gaz si vous achetez un poêle Cabinet REGENT neuf No 34E durant notre campagne de vente.



SEULEMENT \$10.00 comptant avec la commande et la balance chaque mois placent ce No 34E dans votre cuisine. Achetez tout de suite.

REMARQUE:—Le nombre de poêles affectés par cette offre est limité et ceux que l'on achètera à ces conditions devront être livrés immédiatement.

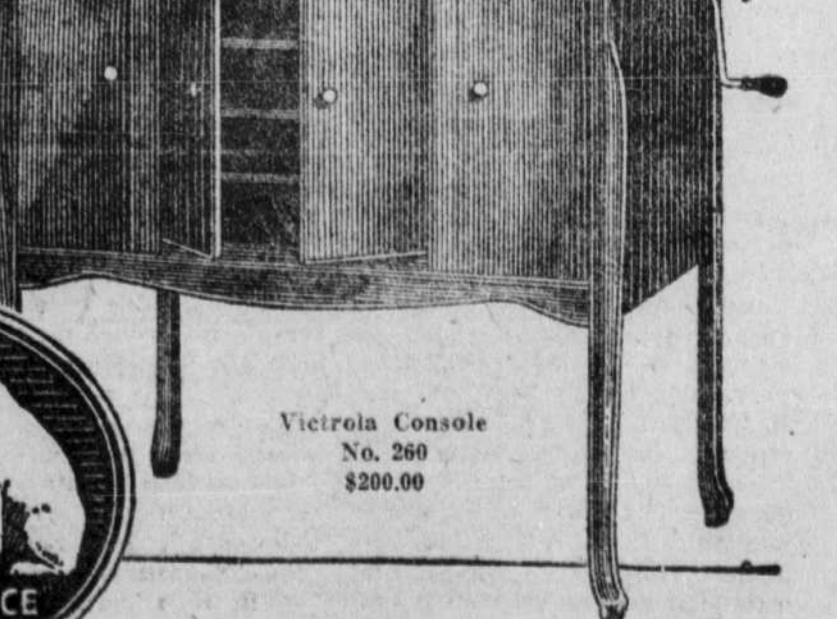
Autres styles et types pour convenir à tous les goûts et à toutes les bourses. Voyez-les à nos magasins ou demandez par téléphone un de nos représentants.

Montreal Light, Heat & Power, Consol.

Immeuble du Power: 83, rue Craig ouest, Main 4640. 605 coin des rues Ste-Catherine et de la Montagne, Uptown 6000-6001. 485 rue Ste-Catherine est, près St-André, Est 2325. 2375 Ste-Catherine est, près LaSalle, LaSalle 1850. 1985 Avenue Papineau, près Mont-Royal, St-Louis 9090. 855 rue St-Denis, près Duluth, St-Louis 7378. 1945 Avenue du Parc, près Laurier, St-Louis 7389. 3022 Sherbrooke ouest, N.-D.-G., Héroux 100.

"La Voix de son Maître" Victrola

En achetant une machine parlante vous donnez la préférence à un Victrola ou à quelque autre instrument dont VOUS ESPEREZ qu'il jouera aussi bien. HIS MASTER'S VOICE, LIMITED



Les véritables Victrolas — "La Voix de son Maître" — se vendent à des prix variant de \$37.50 à \$1,200.

Victrola Console No. 260 \$200.00



HIS MASTER'S VOICE

Province de Québec: District de Montréal COUR SUPERIEURE No 114

A.-J.H. ST-DENIS, demandeur, vs ST-JAMES CORPORATION, défenderesse, et JEAN PAQUE, tiers-saisi.

Le 7ème jour de février 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite tiers-saisie, au no 106, même avenue, Pointe-Stremsbas, district de Montréal, seront entendus par autorité de justice les biens et effets dudit tiers-saisi saisis en cette cause, consistant en meubles et effets.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. DESMARAIS, H.G.S. Montréal, 26 Janvier 1923.

Province de Québec: COUR SUPERIEURE District de Montréal. No 114

G. LAMOTHE et AL vs JOS. LACHAPPELLE ENREGISTRE, tiers-saisi.

Le 7ème jour de février 1923, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de ladite tiers-saisie, au no 106, même avenue, Pointe-Stremsbas, district de Montréal, seront entendus par autorité de justice les biens et effets de ladite tiers-saisie saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage.

Conditions: ARGENT COMPTANT. J.-E. DESROGERS, H.G.S. Montréal, 26 Janvier 1923.



Page du Foyer

Notre oasis serait-elle submergée?

C'était vrai, nous avions eu de bons moments, Nanne et moi, depuis novembre. Dans l'isolement et l'indépendance que nous laissons à la dignité austère des professeurs et l'escalade des élèves astreintes à un règlement inviolable, nous nous étions fait à nous deux, dans ce quasi-couvent, une oasis d'amitié.

Chaque midi, après le déjeuner, je montais à la chambre de Nanne prendre le café. Et c'était du bon, du pur, du parfait, que son père le colonel avait choisis, grillé, moulu lui-même et qu'il lui envoyait en très petite quantité, dans une boîte hermétiquement close, pour qu'il gardât bien toute sa saveur. Et Dieu sait si c'est important, dans la vie d'une famille française, le café noir du midi. Rien que la façon de le filtrer était tout un rite. Dans l'unique grand fauteuil de mon amie, me pressant, je la regardais l'accomplir. Elle s'impatientait immensément, après la lampe à alcool, après l'eau, et allait, agitée, sautillante, de sa commode, où les verres — elle n'avait pas de tasses — et le filtre attendaient, à son feu de la réconforter. Après, elle s'impatientait encore après le sucre trop lent à fondre, ou le café qui ne voudrait pas refroidir. Alors, je me prenais à rire d'elle et je m'exclamais: "Allons, petite Française, du calme, du calme!" Et elle répondait: "Les Canadiennes sont plus patientes, Miché, c'est entendu, mais que voulez-vous, c'est plus fort que moi!" Ou parfois, voulant donner le change à ma taquinerie, elle m'appelait "Mademoiselle C'est amusant". Elle prétendait que je trouvais une infinité de choses, de gestes et de faits amusants quand elle les trouvait tout bonnement très agréables.

Et dégustant tranquillement le café, nous causions de tout, des caractères, de livres, de cours, nous organisions des parties pour son prochain congé; elle évoquait Laon et sa famille, et j'évoquais chez nous et mon pays. Les

premiers temps de notre amitié, elle m'avait souvent répété: "En anglais!" — "De l'anglais!" — "C'est anglais, ceci?" — Maintenant, elle savait que je n'admettais rien d'anglais en moi et elle me faisait volontiers parler de l'état des choses du Canada. Je m'animais, je m'emballais, je décrivais, j'expliquais. Et elle riait soudain en me disant: "Là, Miché, je reconnais bien chez vous l'enthousiasme français des ancêtres!"

L'heure passait. Nanne avait toujours des cours. Moi, j'allais voir des amies ou visiter Paris. Mais à six et demie, nous nous retrouvions au dîner et nous sentions mieux la douceur de notre amitié, au milieu du haut personnel du 33, qui nous faisait un peu l'effet de hauts murs!

Le dîner fini, Mademoiselle et ses satellites remontaient à leur salon après nous avoir dit bonsoir, j'entraînais souvent Nanne pour un second dessert dans ma mansarde. Elle adorait le chocolat fumant. Je lui en faisais de l'onctueux qu'elle buvait avec un contentement qui me ravissait. Si j'avais des petits fours, elle ne se tenait plus de joie et me sautait au cou. Et nous nous amusions ensuite pour digérer à nous raconter notre journée. Je connaissais toutes ses relations et elle connaissait aussi les miennes.

Mais après cette brèche dans le mur du 33, et après l'annonce de tous les changements qui allaient survenir, Nanne devint inquiette pour notre tranquillité. J'essayai bien de lui faire voir tout en rose. Elle me répondait: "Pour vous, Michelle, ça ira bien. Mais moi, avec mon caractère farouche! Non! Je leur ferai tout de suite la tête et elles me prendront en grippe, vous verrez!" Et elle répétait encore avec obstination: "Je leur ferai la tête, je leur ferai la tête, je ne pourrai pas m'en empêcher!"

Les nouvelles étudiantes, la future directrice, pour elle, c'était l'ennemi.

Michelle Le NORMAND.

QUATRE-VINGT-DIX-HUIT FEMMES SUR QUATRE CENT

qui ont essayé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, pour des maladies particulières à leur sexe en ont bénéficié. Quel merveilleux record au crédit d'un remède! Plus de 50,000 femmes ont répondu à une questionnaire que leur a envoyé récemment "The Lydia E. Pinkham Medicine Co.", de Coughburg, Ont., et dont 98 pour cent ont déclaré, d'une manière définitive, qu'elles en ont bénéficié, ou ont été ramenées à la santé par cet ancien remède de racines et herbes. Ceci est un merveilleux record d'efficacité qui devrait encourager toute femme, qui souffre de quelque maladie particulière à son sexe, à lui donner un essai raisonnable.

COURRIER DE NICOLET

Nicolet, 26 (D.N.C.) — A Ste-Monique de Nicolet, M. Adolphe Duval sortant de charge comme marguillier a été remplacé par M. Aimé Beauchemin.

— Les statistiques de St-Léonard de Nicolet, pour l'année écoulée, sont celles-ci: 36 baptêmes, 7 mariages et 14 sépultures.

— M. Wilfrid Julien, maire de St-Léonard de Nicolet, a été réélu par acclamation maire de cette paroisse, poste qu'il occupait depuis plusieurs années.

— Ont été élus conseillers par scrutin: MM. Louis Benoit, Joseph, Elzéar et Phyllis Moras.

— A une séance de MM. les marguilliers, sous la présidence de M. l'abbé P.-O. Laroche, on a procédé à l'élection d'un nouveau marguillier en remplacement de M. Joseph Robitaille sortant de charge. M. Joseph Moras régisseur d'Allen's Mill fut choisi.

— A St-Wenceslas de Nicolet les statistiques donnent une population de 1468 habitants et 280 familles. Au cours de l'année écoulée il y a eu 66 baptêmes, 13 mariages et 16 sépultures.

— M. Hercule Béliveau de Saint-Wenceslas de Nicolet a été élu marguillier et a remplacé M. H. Poirier sortant de charge.

Comité des études médicales

A la dernière réunion M. Eugène Lecavalier présente un cas d'observation d'encéphalite épidémique avec étude de ses modalités cliniques et lésions organiques dues à un microbe filtrant. C'est une maladie presque inconnue, fréquemment observée depuis l'épidémie de grippe de 1918, et d'un traitement encore aléatoire. M. L. Lamothe fit l'observation d'un malade atteint d'une séquelle fréquente de l'encéphalite épidémique, c'est-à-dire le syndrome Parkinsonien, caractérisé par de la raideur musculaire, du tremblement et de l'insomnie. Monsieur le professeur E. Lacroix présidait la réunion.

Les cheminots anglais s'en mêlent

Londres, 26, (S.P.A.) — La commission administrative de l'association des mécaniciens et des chauffeurs de locomotive a adopté hier une proposition priant le gouvernement de rappeler les troupes britanniques en garnison au Rhin.

La résolution déclare que les travailleurs et le monde entier ont intérêt à prendre tous les moyens pour empêcher les Français et les Belges de plonger l'Europe dans une nouvelle guerre.

Désaccord moins accentué

Londres, 26, (S.P.C.) — Le major F.-L. Wood, président du conseil de l'Instruction publique, parlant à Harrowgate, a déclaré que la politique de l'Angleterre et celle de la France à propos de la Ruhr sont moins en désaccord qu'à certaines autres époques des deux dernières années. Le sentiment d'amertume y est moins accentué. La divergence entre la France et la Grande-Bretagne sur le problème des réparations réside uniquement, dit-il, dans les moyens à prendre.

TRAIN COMMUNE POUR QUEBEC LE DIMANCHE APRES-MIDI

Chaque dimanche après-midi, il y a un train très commode pour Québec, partant de Montréal, gare Viger à 2 h. 30 p.m. et comportant

Délicats Tissus à Lingerie



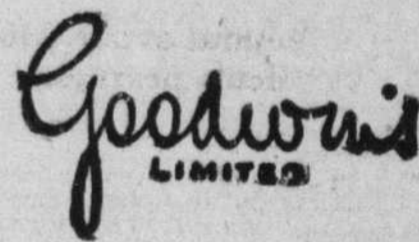
A PRIX SPECIAUX

Les plus jolis tissus pour lingerie, se lavant à la perfection.

La CHIFFONELLE est un nouveau tissu anglais. C'est du linon mercerisé présentant quatre dessins tous charmants en une variété des plus jolies nuances. 36 pouces de largeur. La verge .75.

NANSOUK d'un blanc neigeux et d'une texture douce et soyeuse quoique merveilleusement solide. A 30 sous la verge, vous devriez en faire une provision pour l'été prochain.

— Au deuxième —



Fleurs Artificielles

VASES, JARDINIÈRES, PLANTES NATURELLES STÉRILISÉES, TRIBUTS FLORAUX INSTITUTIONS RELIGIEUSES, MAISONS D'ENSEIGNEMENT, MM. LES CURES— TOUTS LES INTERESSES

NOTRE VENTE AU RABAIS DE

20%

sur tout ce qui fait l'objet de notre commerce, constitue une baisse importante et une véritable aubaine.

Cet escompte de 20% sera maintenu jusqu'au 15 février. Personne ne voudra manquer de s'en prévaloir. Voyez nos vitrines et entrez voir nos superbes étalages. L'accueil le plus cordial vous attend, que vous achetiez ou non.

Derome Ltée, 213-ouest, rue Notre-Dame, angle St-Pierre, Tél.: Main 7031



un wagon-salon-restaurant, qui permet aux voyageurs de manger avant d'atteindre l'ancienne capitale. Le train arrêté à Trois-Rivières, où ceux qui le désirent peuvent manger au buffet.

Bureaux des billets à Montréal: 141-145, rue St-Jacques, téléphone Main, 8125, ou aux gares Windsor, Viger, Westmount, Montréal-Ouest et Mile-End. (réc.)

Pacifique Canadien

SERVICE MONTREAL-CHICAGO Le Pacifique-Canadien opère un double service quotidien de wa-

gons-lits direct entre Montréal et Chicago, comme suit: Départ de Montréal, gare Windsor: 9 h. 15 a.m., tous les jours, arrivant à Chicago à 8 h. a.m. 10 h. p.m. tous les jours, arrivant à Chicago à 9 h. 05 a.m. (Réc.)

La bonne cuisine

Tarte à la bouillie. — Dans une pâte brisée, posée sur une tôle beurrée, coulez une crème obtenue par deux cuillerées de farine délayées (sans grumeaux) dans une chopine de lait vanillé auquel vous ajouterez un morceau de sucre d'une grosseur égale à celle d'un œuf, un petit morceau de beurre et un peu de sel. Mettez alors dans une casserole sur le feu jusqu'à ce que la bouillie épaississe. Otez du feu, laissez refroidir, puis liez avec un jaune d'œuf, deux s'ls sont petits. Une fois coulée dans la pâte, enfournez-la à four chaud et laissez cuire vingt à vingt-cinq minutes.

Salade au veau. — Prendre deux tasses de veau froid ou de porc très finement haché les 3-4 d'une tasse de céleri finement haché, le quart d'une tasse d'amandes, deux cuillerées à table d'olives hachées,

de la mayonnaise, de la laitue. Mélangez viande, céleri, noix et olives. ajoutez assez de mayonnaise pour humecter et moulez en balles. Mettez chacune de ces balles sur une feuille de laitue bien frisée, décorez de mayonnaise et d'olives.

SUR LES ROSES

Petits renseignements

Mise en pots des rosiers. — Dans le fond de chaque récipient on pose sur le trou de drainage un ou plusieurs fragments de poterie qui permettront aux eaux des arrosages de s'écouler facilement. Par-dessus ces "tessons" on dispose une couche de 6 à 7 centimètres de compost, puis on introduit les racines du sujet en maintenant celui-ci bien verticalement et au milieu du pot.

On ajoute de la terre poignée par poignée, en la faisant glisser entre les racines et la tassant fortement et régulièrement avec les doigts ou mieux, en se servant d'un morceau de bois taillé en spatule. A la partie supérieure du pot, un espace libre de 2 centimètres doit être ménagé pour recevoir l'eau nécessaire aux arrosages. Le premier de ceux-ci a lieu immédiatement après la mise en pots. On évite de déranger la terre en utilisant pour cela un arrosoir à pomme percée de tout petits trous. Opérer à plusieurs reprises s'il est nécessaire pour que toute la terre du récipient soit uniformément mouillée.

Soligner les potées. — Lorsqu'on dispose d'une petite serre froide ou, à défaut, d'un coffre profond recouvert de châssis, il est avantageux d'y placer les nouvelles potées de rosiers. Pendant une dizaine de jours, on recouvre les vitres de bâillonnages de jardins et l'obscurité ainsi créée favorise l'enracinement des rosiers. Cette précaution qui est surtout recommandable pour les variétés délicates n'est pas cependant indispensable dans la majorité des cas. Il suffit bien souvent, en effet, d'ouvrir dans un endroit abrité du jardin, au pied d'un mur, au nord, une petite tranchée ou "jauge" dont la profondeur est supérieure d'une dizaine de centimètres à la hauteur des pots. On range dans cette tranchée les récipients l'un contre l'autre en plaçant sous le fond quelques tuiles brisées, puis on recouvre le sommet des pots de 10

centimètres de terre bien meuble de jardin; celle extraite de la tranchée convient également à cette couverture. Les tiges raccourcies des rosiers se trouvent, de cette façon, butées sur une bonne hauteur et résistent mieux au froid. Si des gelées viennent à menacer, il est prudent cependant de surmonter les rosiers enjagés de paillassons que l'on fait reposer sur un bâti de lattes rapidement construit. Jusqu'au mois de mars, les rosiers peuvent rester dans cette situation. Leur enracinement s'achève et leurs tiges manifestent déjà des signes de végétation. C'est le moment de les mettre dans une planche plus large du jardin où ils pourront se développer plus à l'aise. Un intervalle de 40 centimètres laissé entre chaque pot est suffisant; mais pour éviter que la terre des récipients ne se dessèche trop rapidement, il est utile d'enterrer ceux-ci de 10 centimètres. Une petite cuvette creusée au pied de chaque arbuste et tapissée de pailles ou de foin sec, recueillant l'eau qu'il est nécessaire de distribuer de plus en plus copieusement. De temps à autre, tous les quinze ou vingt jours, on peut ajouter un peu d'engrais de ferme, à raison d'un dixième aux eaux d'arrosage; les rosiers se développeront plus vigoureusement.

La taille des arbustes ayant été effectuée au moment de l'empotage, il n'y a guère, en été, qu'à régulariser un peu la végétation des nouveaux rameaux en coupant l'extrémité de ceux qui dépasseraient trop rapidement les autres en longueur.

Ainsi traités les rosiers fleurissent à leur saison normale et, comme s'ils étaient plantés en pleine terre. Il est alors aisé de les retirer de la planche du jardin pour les mettre en évidence, soit dans une potiche au salon, dans une véranda ou dans toute pièce préférée. Une variété ayant terminé sa floraison peut, par ce même moyen, être aisément remplacée par une autre à floraison plus tardive.

L'information politique indépendante, le commentaire fondé sur les faits, l'examen de toutes choses au point de vue de l'intérêt public: tel est le programme, telles sont les principales préoccupations du Devoir.

Manteaux de peluche

Si votre manteau de peluche a perdu son lustre, envoyez-le nous: nous le traiterons à la vapeur et lui donnerons l'apparence d'un neuf.

TOILET LAUNDRIES

Limited 425, RUE RICHMOND Uptown 7610 "Le mieux c'est d'essayer"

"FEUILLETON DU DEVOIR" "LE GRAND CHOC" PAR M. LE MIERE

— Qu'y a-t-il donc, mon ami? demanda-t-elle, retrouvant tout de suite son accent calmant. — Oui, devant l'agitation de son mari, cette créature dévouée jusqu'au complet oubli d'elle-même s'arrachait à sa propre angoisse. M. Champré, adossé à la cheminée, répondit, parlant par saccades: — Eh bien! c'est cette maudite question de Carolles... Tu sais ce que je t'ai dit: pour deux jours, ce-la ne tirerait pas à conséquence; mais je la connais bien: si je l'envoyais là-bas pour deux jours, elle y resterait. J'ai dû en venir à me

prononcer. Alors, Mademoiselle se cabra, et me jette à la figure des mots intolérables: "Ainsi, pour toi, une promesse ne compte pas?" Je lui rappelle que je n'ai pas promis de tout. Elle riposte d'une façon qui me prouve combien j'ai vu juste. Oui, oui, tout s'explique: les accès d'humeur noire, si fréquents depuis le mois de mai... les bizarreries... les exigences impossibles à propos de la toilette... On devine, maintenant, ce qu'il y avait là-dessous: le beau monsieur... le Prince Charmant! — Et alors, murmura Valentine, oppressée, qu'as-tu dit à ta fille? — Naturellement, je n'allais pas

lui parler de ça... pour mettre le feu aux poudres! Mais je lui ai donné des raisons très réelles. Cette invitation est inacceptable, elle nous créerait des obligations dont nous ne pourrions nous acquitter. La famille de Mousset n'est pas du tout de notre monde et ne se doute probablement pas de notre véritable situation; la place même nous manquerait pour recevoir, à notre tour, ces demoiselles. Enfin, j'ai proposé un dédommagement à Marthe. Oui, continua le père, dont la voix s'altérait de plus en plus: j'ai eu la faiblesse, j'ai eu la sottise de lui offrir un petit séjour à Barfleur, où des religieuses sécularisées tiennent une maison de vacances. Elle m'a répondu: "Merci bien!" en faisant claquer la porte. Enfin, elle est folle... et je sais pourquoi!

— Peut-être, fit Mme Champré, en hésitant, que ce M. Vallière pense à elle pour de bon. — Eh bien! qu'il le montre, et on verra! En attendant, il ne me plaît pas que ma fille s'en aille à Carolles, pratiquer la chasse au mari... Si cet homme se moquait d'elle! Il ne manquerait plus que cela. Est-ce que je le connais moi? Est-ce qu'il m'a dit plus de deux

mots? Non, ce n'est pas sérieux, ce n'est pas sérieux, conclut M. Champré, en se frottant nerveusement les mains. Et quand je vois l'autre, le vrai, le bon... Un Albert Mailleuil un garçon à qui je confierais, les yeux fermés, tous ce que je possède au monde... un être exceptionnel, et qui l'aime... — Le sait-elle? — Tu le demandes? riposta M. Champré, avec un soubresaut des épaules. Puisque je m'en aperçois, comment veux-tu qu'elle ne se doute de rien? Elle n'est pas si naïve!

— Une malheureuse enfant qui gâcherait sa vie et qui m'aurait fait bien du mal. — Le cœur de Mme Champré se tordit, à cette plainte profonde. Le père de Marthe sortit brusquement; après, sa femme le vit, par la fenêtre, traverser la cour; elle fut frappée de sa démarche lasse et vieillie.

Oh! elle avait trop de pitié pour lui. Le besoin de tenter quelque chose l'emporta, cette fois, en elle, sur la crainte d'une intervention inopportune. Valentine monta silencieusement l'escalier, s'arrêta devant une porte, avec une palpitation qui la rendait livide. Que de fois déjà elle avait stationné à cet-

te place, en se demandant comment une mère eût agi! Mais, hélas! elle n'était pas la mère: on le lui faisait trop sentir. Elle frappa légèrement. — Entrez, répondit aussitôt une voix coupante, celle d'une personne qui ne redoute pas ou ne veut point paraître redouter les explications.

La jeune fille était assise près de la fenêtre, contre sa table à écrire, devant l'immense paysage, fait de ciel nuageux, d'eau violacée et de verdure sombre, qui s'encadrerait entre les rideaux de crêtonne. — Marthe? appela Mme Champré, faiblement. — Le beau profil qui se dessinait contre la tapisserie ne se détournait pas, mais la voix sèche reprit: — Que désirez-vous? — Tu fais bien de la peine à ton père.

— Ah! c'est lui qui se plaint? Voilà un comble! — Marthe, ma pauvre enfant. — Non, je ne suis plus une enfant; je n'admets pas qu'on me traite comme telle, ni qu'on me berne par des promesses qu'on n'a pas l'intention de tenir. — Dire "nous verrons" n'est pas promettre. Précisément parce que

tu es d'âge raisonnable, tu devrais comprendre mieux la situation, ne pas exiger l'impossible. — L'impossible! répéta sa belle-fille, avec une sorte de rire strident. Taisez-vous donc. Ah! si je voulais... Elle se mordit la lèvre jusqu'au sang. Dans sa rage, elle avait eu, un instant, la pensée de recourir à ces arguments qui brisent tout.

— On parle de dignité, de convenances, poursuivit-elle; on devrait bien commencer par être poli. — Où est l'impolitesse? Il est très facile d'arranger cette affaire; les prétextes ne manquent pas, et nous ne sommes nullement, avec les de Mousset, en des termes qui leur permettent de se formaliser de notre refus. — Taisez-vous, répéta Marthe; on veut me rabaisser, rétrécir ma vie; voilà pourquoi on me prive systématiquement de ce que je désire. Je porte ombrage à d'autres, sans doute.

— A qui? s'exclama sa belle-mère, qui pâlit encore. — Sans oser même effleurer l'épaule de la jeune fille, elle s'inclina un peu; mais son regard ne pénétra pas le voile des cils noirs, dont le

frémissement était singulier sur le visage rigide. — Marthe, ma petite fille, où est ton cœur? Parfois — il y a longtemps — j'avais cru en trouver le chemin. A présent, je me perds. Une mère saurait-elle les mots qu'il faut le dire? Ah! j'ai souvent prié la tiende de m'instruire... Tu ne réponds rien? tu ne sens rien? et le bon Dieu, ma pauvre enfant, penses-tu à Lui? Crois-tu qu'il approuve tes révoltes? Prends garde; tu suis une voie qui n'est pas la bonne; elle mène aux abîmes.

— Tout à coup, la jeune fille releva les paupières, et Mme Champré faillit reculer sous l'éclair de ces yeux indéchiffrables, des yeux fixes et mauvais, des yeux de démente. Elle eut l'impression d'avoir en face d'elle un être inconnu, sinistre et dangereux. — Laissez-moi, siffla Mlle Champré, sous l'empire d'une de ces exaspérations qui poussent à toutes les folies. Pourquoi me parler de la sorte, alors que vous triomphiez?

— Moi! fit Valentine, dont la main s'abattit mollement sur la table. (à suivre)

Le journal est imprimé au no 45, rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée) J.-J. Bouchard, gérant.

COMMERCES ET FINANCES

APPRECIATION DES MARCHES

LE MARCHÉ DE LA FARINE EST FERME. — LA DEMANDE EUROPEENNE POUR L'AVOINE EST BONNE. — LE MARCHÉ DES PATATES EST PLUS FERME.

FARINE

Le marché reste ferme pour la farine de blé de printemps. Par chers, la première patente s'est traitée à \$7.10, la deuxième à \$6.60 et la forte farine à pain, à \$6.40 le baril, en sacs de jute, "ex-track", moins 10c sur paiement immédiat.

Quant à la farine de blé d'hiver, elle se maintient à des prix relativement fermes, bien que le volume des affaires traitées soit plutôt restreint. Des lots de choix ont été vendus de \$6.85 à \$7.75 le baril, en sacs de jute usagés, "ex-track", alors que de plus petites quantités ont rapporté de \$5.90 à \$6.00 le baril, pris en magasin. Les patentes d'hiver se sont écoulées à \$6.50 le baril, en sacs de coton neuf, pris en magasin.

Il n'y a pas eu de changement quant à la farine de maïs blanc, qui est peu demandée en ce moment et se vend de \$5.20 à \$5.30 le baril, en sacs de jute, livrée aux commerçants.

BLE-D'INDE

On constate que l'option de maïs est montée à Chicago. Par contre, la tendance des prix est plutôt faible à Montréal où la demande est pratiquement nulle et les vendeurs assez embarrassés pour écouler leurs stocks.

La demande pour l'exportation est normale. Les prix demeurent pourtant stationnaires, la petite récolte de la dernière saison limitant l'offre à de faibles proportions par comparaison avec les disponibilités antérieures.

AVOINE

La demande des contrées européennes continue à s'affirmer de façon non équivoque, notamment de France, de Belgique, et de Hollande.

On observe, d'autre part, que la demande locale s'est sensiblement accrue depuis la semaine dernière. La tendance générale du marché n'en demeure pas moins stationnaire.

PATATES

Le marché s'est quelque peu raffermi depuis la semaine dernière. Cela tient, apparemment, au fait que les arrivages ont subi une certaine dépression depuis que la température est plus rigoureuse. Par ailleurs, la demande demeure normale, ce qui justifierait, dans une certaine mesure, la légère avance de prix qui vient de se manifester.

On note actuellement de \$1.10 à \$1.20 le sac de 80 livres, selon qu'il est pris en magasin ou livré à domicile.

Dividendes déclarés

Canadian Bank of Commerce. — Dividende de 3 p.c. pour le trimestre se terminant le 28 février, payable le premier mars aux inscrits du 13 février.

Montreal Light Heat and Power Co. — Dividende de 2 p.c. Cedar Rapids Mills aux Power Co. — 3-4 de 1 p.c.; tout payable le 15 février aux inscrits du 31 janvier.

Les compensations

Les compensations de banques des principales villes canadiennes, pour la semaine terminée hier, sont les suivantes:

Table with 3 columns: City, 1922, 1923. Lists compensation amounts for Montreal, Toronto, Winnipeg, Vancouver, Ottawa, Hamilton, Calgary, Regina, Edmonton, Windsor, London, Halifax, Saint-Jean, Moncton, Sherbrooke, Kingston, Brandon, Léveland, Beauport, Rimbou, Fort William, Medicine Hat, Moose Jaw, Regina, Victoria, Prince Albert, N. Westminister, Saskatoon.

Cours au change

COURS MOYENS LE 26 JANVIER 1923.

Table with 2 columns: City, Rate. Lists exchange rates for London, Paris, Bruxelles, Rome, Genève, Amsterdam, Madrid, Berlin, Stockholm, Christiania, Copenhague, Vienne, New York.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Echéance Prix Rendement. 1 déc. 1925 100.40 4.87, 1 oct. 1931 100.25 4.96, 1 mars 1937 101.70 4.83, 1 nov. 1923 100.75 4.73, 1 déc. 1927 102.25 4.97, 1 nov. 1933 105.00 4.90, 1 déc. 1937 107.10 5.08, 1 nov. 1924 100.80 5.08, 1 nov. 1934 102.90 5.17, 1 nov. 1927 102.00 5.00, 1 nov. 1932 102.45 5.18.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Vous recommandons comme la meilleure valeur du marché à l'heure actuelle ses actions privilégiées au dividende cumulatif de 8%.

Vous renseignements sur demande.

Versailles, Bédaride, Boudreau, BUREAU-CHEF, OTTAWA, 418, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

LA MATINÉE A LA BOURSE

Le Converter, la Montreal Power et le Dominion Textile ont fait prime sur le marché, à l'ouverture de la bourse. Le premier a monté d'un point et demi, et les deux autres de quelques fractions.

Le Shawinigan s'est vendu à 116 1/4 et le Toronto Ry à 92 1/4.

Transactions de 10 h. a.m. à midi et demi

Table with 2 columns: Stock Name, Price. Lists various stocks like National Breweries, Abitibi, Bell, Brantford, Canadian Traction, etc.

Cotations hors-liste

Tram. and Power: vendeur, 15; Saguenay commun: acheteur, 1; vendeur, 1; Saguena p.d.: acheteur, 1/4; vendeur, 2; New-Edmonton: acheteur, 40; vendeur, 40; Southern C. P. pr.: vendeur, 40 à 87; Argonaut G. M.: acheteur, 50; Hollinger: G. M.: acheteur, 11.80; ventes, 50 à 12; British Cont. Oil: acheteur, 1/4; vendeur, 2/4; Northern American Pulp and P.: vendeur, 1/4.

A WALL STREET

New-York, 26 (10 h. 30) — Les prix en ouverture à la Bourse, ce matin, évoluaient de façon irrégulière, la plupart des valeurs ne variaient que de fractions de point. La demande se concentra sur les aciers indépendants, les rails et les matériaux. Une certaine lourdeur se manifestait chez quelques actions cuprifères et pétrolières. Le Columbia Gas a débuté à un point plus haut et le Consolidated Gas, stock nouveau, qui avait progressé de six points, hier, a reculé de 3-4 de point.

Les changes étrangers ont débuté plus faiblement.

Cours au change

COURS MOYENS LE 26 JANVIER 1923. Londres \$4.69 \$4.71, Paris .0643 .0648, Bruxelles .0588 .0590, Rome .0486 .0488, Genève .1878 .1887, Amsterdam .3970 .3990, Madrid .1579 .1586, Berlin .00007 .00007, Stockholm .2704 .2718, Christiania .1881 .1890, Copenhague .1975 .1983, Vienne .000014 .000014, New York 1-8 p.c.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Vous recommandons comme la meilleure valeur du marché à l'heure actuelle ses actions privilégiées au dividende cumulatif de 8%.

Vous renseignements sur demande.

Versailles, Bédaride, Boudreau, BUREAU-CHEF, OTTAWA, 418, 430, 432, 434, 436, 438, 440, 442, 444, 446, 448, 450, 452, 454, 456, 458, 460, 462, 464, 466, 468, 470, 472, 474, 476, 478, 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000.

Près d'un milliard en récoltes

DURANT L'ANNEE 1922, LES RECOLTES DU CANADA ONT RAPORTE LA SOMME DE \$962,616,200, SOIT 31 MILLIONS DE PLUS QU'EN 1921. — STATISTIQUES OFFICIELLES.

Ottawa, 26. — Le Bureau Fédéral de la Statistique publie son rapport définitif sur les récoltes de l'année 1922. La statistique des terres en culture et les estimations de la production et de la valeur ont été établies d'un commun accord, avec les ministères provinciaux de l'agriculture et pour Québec, avec le Bureau des Statistiques, conformément à la coutume suivie depuis 1918. La superficie totale des terres en culture en 1922 était de 57,200,681 acres, contre 59,635,346 acres en 1921.

CULTURE ET PRODUCTION DES CEREALES

La production totale du blé au Canada en 1922 est maintenant finalement établie à 399,786,400 boisseaux récoltés sur 22,422,693 acres, comparativement à 300,858,100 boisseaux provenant de 23,261,224 acres en 1921 et 236,025,200 boisseaux moissonnés sur 18,545,808 acres moyenne annuelle des cinq années 1917-21. La production de 1922 se subdivise en 18,956,000 boisseaux de blé d'automne moissonnés sur 892,569 acres et de 380,330,400 boisseaux de blé de printemps produit par 21,530,124 acres. Cette récolte de blé de 399,786,400 boisseaux est la plus considérable qui ait été produite au Canada, le record précédent étant de 393,542,300 boisseaux en 1915. Le rendement moyen par acre pour tout blé est de 17 3/4 boisseaux comparativement à 13 boisseaux en 1921 et 12 3/4 boisseaux moyenne quinquennale et 26 boisseaux record de 1915.

En 1922, l'avoine a donné 491,239,900 boisseaux, produit de 14,541,229 acres, au lieu de 426,232,000 boisseaux provenant de 14,949,129 acres en 1921, 530,809,700 boisseaux fruit de 15,849,928 acres en l'année de record 1920 et 436,138,380 boisseaux, moissonnés sur 15,170,961 acres moyenne annuelle des cinq années 1917-21: la moyenne du rendement à l'acre pour 1922 est de 33 3/4 boisseaux, contre 25 1/4 boisseaux en 1921 et 28 3/4 boisseaux, moyenne quinquennale. La récolte d'orge a produit 71,865,300 boisseaux, provenant de 2,599,520 acres, comparativement à 59,700,100 boisseaux récoltés sur 2,795,665 acres en 1921 et 62,350,808 boisseaux, fruit de 2,707,801 acres moyenne quinquennale; la moyenne du rendement à l'acre s'établit à 27 3/4 boisseaux contre 21 1/4 boisseaux en 1921 et 23 boisseaux moyenne quinquennale.

La graine de lin a donné 5,008,500 boisseaux, récoltés sur 365,479 acres, comparativement à 4,111,800 boisseaux provenant de 1,008,409 acres, moyenne quinquennale; en 1922 la moyenne du rendement à l'acre fut de 8.85 boisseaux, 7 3/4 boisseaux en 1921 et 5.85 boisseaux moyenne quinquennale. Nous donnons ci-dessous la production des autres céréales en 1922, en boisseaux, en ajoutant entre parenthèses, les totaux correspondants de 1922 et de la moyenne quinquennale: Seigle, 32,373,400 (21,455,360), (11,066,132); pois, 3,428,600 (2,769,981); haricots, 1,303,300 (1,089,900); sarrasin, 9,701,200 (8,230,100); 9,260,100; grains mélangés, 27,707,700 (22,271,600); 26,872,656; et maïs à grain, 13,798,000 (14,904,000); 13,629,440.

RACINES ET FOURRAGES

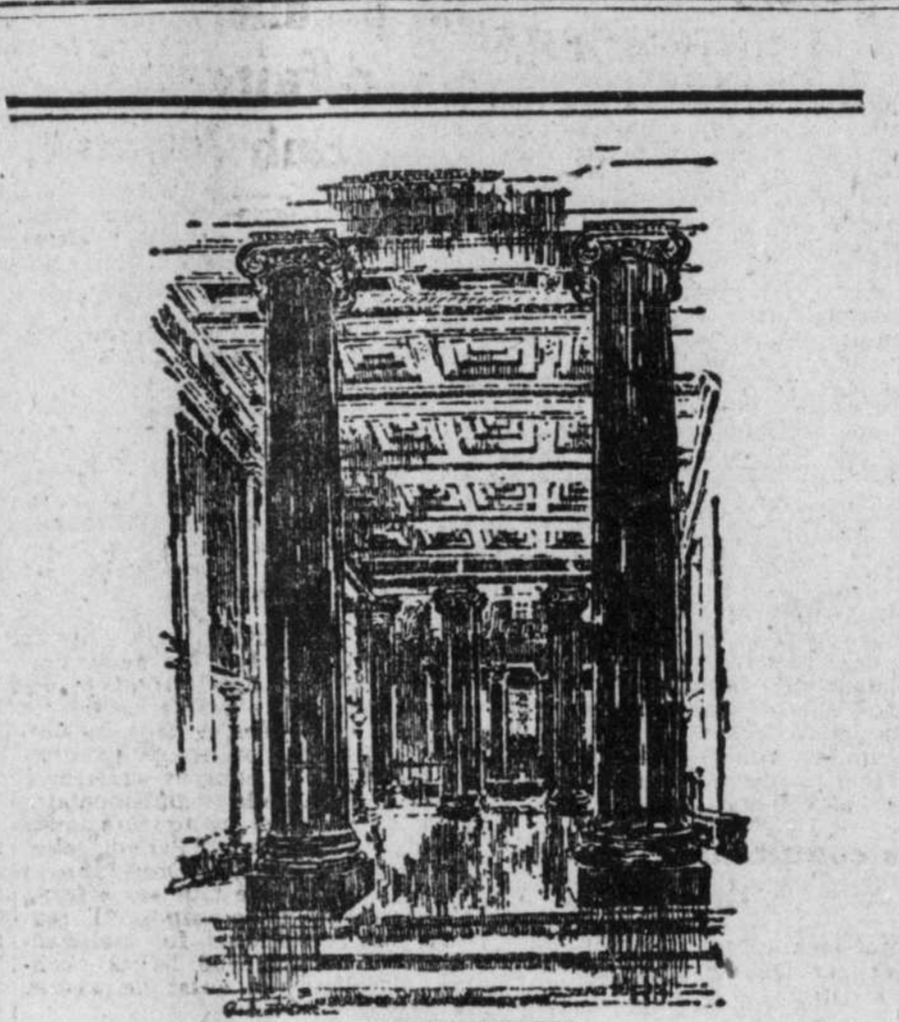
La récolte des pommes de terre de 1922 a produit 55,745,300 quintaux, provenant de 683,594 acres, comparativement à 64,497,600 quintaux récoltés sur 701,912 acres en 1921 et 66,118,800 quintaux provenant de 739,474 acres, moyenne quinquennale; le rendement à l'acre de 1922 étant de 80 1/2 quintaux, comparativement à 91 3/4 quintaux moyenne quinquennale. Les navets, betteraves fourragères, etc., ont produit un total de 43,973,500 quintaux récoltés sur 224,256 acres en 1922, contre 39,573,150 quintaux provenant de 227,675 acres en 1921 et 49,398,040 quintaux récoltés sur 275,705 acres, moyenne quinquennale, la moyenne du rendement à l'acre en 1922 étant 196 quintaux contre 173 3/4 quintaux en 1921 et 179 quintaux, moyenne quinquennale. La betterave à sucre a donné 190,400 tonnes récoltées sur 20,725 acres en 1922, au lieu de 268,000 tonnes provenant de 28,367 acres en 1921 et 243,600 tonnes récoltées sur 24,231 acres, moyenne quinquennale, la moyenne du rendement à l'acre étant en 1922 de 9.20 tonnes contre 9.45 tonnes en 1921 et 10 tonnes, moyenne quinquennale. Les 10,001,667 acres de prairies ont produit en 1922, 14,488,200 tonnes de foin et de trèfle, comparativement à 11,366,100 tonnes fauchées sur 10,071,537 acres, moyenne quinquennale, le rendement à l'acre s'établissant à 1.45 tonne en 1922 contre 1.07 tonne en 1921 et 1.40 tonne, moyenne quinquennale.

VALEUR DES RECOLTES

D'après les rapports des correspondants agricoles, la valeur des récoltes de 1922, basées sur les prix payés aux cultivateurs, s'établit ainsi qu'il suit, par unité, les prix de 1921 et la moyenne quinquennale étant ajoutés entre parenthèses, par boisseaux: Blé d'automne, \$1.02 (1.89); blé de printemps, \$1.02 (1.80) cents; \$1.75; tout blé, 85 cts (81 cents); \$1.66; avoine, 38 cents (34); orge, 46 cents; (47); seigle, 58 cents (72); \$1.15; pois, \$1.79 (\$1.96); \$2.78; haricots, \$2.85 (2.90); sarrasin, \$1.84 (1.84); grains mélangés, 60 cents (62); \$1.05; lin, \$1.72 (\$1.44); maïs à grain, 83 cents (83); maïs à semence, \$1.28; pommes de terres, 90 cents (\$1.28); \$1.55; navets, rutabagas, etc., 901,220; \$28,088,214; lin, \$8,638,900 (\$5,938,400); \$15,747,620; maïs à grain, \$11,509,700 (\$12,317,000); \$18,040,080; pommes de terres, \$50,320,000 (\$82,147,600); \$102,76,960; navets, rutabagas, etc., \$23,886,000 (\$26,620,400); \$42,259,360; foin et trèfle, \$194,950,000 (\$267,764,200); \$267,459,520; luzerne, \$10,295,000 (\$13,211,000); \$9,780,740; maïs fourrage, \$3,197,600 (\$4,480,800); \$33,207,660; betteraves à sucre, \$1,500,000 (\$1,742,000); \$2,453,100. La valeur totale des récoltes de 1922 est de \$922,616,200 comparativement à \$931,863,670 en 1921.

La valeur totale des récoltes de 1922 peut donc s'établir aux chiffres suivants, comparativement à la valeur de 1921 et à la moyenne quinquennale 1917-21 ajoutées entre parenthèses: blé, \$339,419,000 (\$242,936,000); \$392,463,200; avoine, \$185,455,000 (\$146,395,300); \$270,406,080; orge, \$33,335,300 (\$28,254,150); \$57,487,784; seigle, \$18,703,200 (\$15,399,300); \$12,744,150; pois, \$6,141,200 (\$5,439,400); \$9,467,240; haricots, \$3,713,800 (\$3,155,800); \$8,613,200; sarrasin, \$8,140,800 (\$7,285,100); \$12,618,020; \$13,550,700 (\$13,500,700) (\$13,500,700).

Le Titre 6 1/2% Première Hypothèque WINDSOR HOTEL LIMITEE. Offre à l'épargnant averti le double avantage de la sécurité d'une première hypothèque jointe au rendement meilleur que d'ordinaire. Rares sont les occasions de placements aussi stables. Par ses modalités l'emprunt est accessible à tous. L'émission de \$2,500,000 est gagée sur des biens meubles et immeubles qui valent plus de \$6,600,000. En fait, le gage est de \$2,655 pour chaque titre de \$1000 émis, à quoi s'ajoute la puissance de gain établie—elle représente plus de 3/4 fois la somme annuelle nécessaire au service des intérêts. Tous renseignements sur demande. RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉ MONTREAL QUEBEC 160, rue S-Jacques 74, rue S-Pierre (Maison fondée en 1901)



FORCE FINANCIERE. Le critérium de la solidité d'une banque est basé sur la position actuelle de cette institution, le nombre d'années qu'elle existe et la politique qu'elle a suivie durant toutes ces années, bases fondamentales de toute institution financière. La Banque de Montréal a commencé ses opérations en 1817 avec un modeste capital de \$350,000, et pendant plus d'un siècle cette banque a suivi une politique conservatrice mais agressive, avec le résultat qu'aujourd'hui son capital et son fonds de réserve se chiffrent à \$54,500,000 et que le total de son actif est de plus de \$700,000,000.

BANQUE DE MONTRÉAL SIÈGE PRINCIPAL À MONTRÉAL 57 à 37 succursales à Montréal et dans les environs. Succursales dans toutes les cités et villes importantes de la Puissance et de Terre-Neuve.

Aux Imprimeurs. Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables. MAIR 7460 L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE 43, rue St-Vincent - MONTREAL

901,220; \$28,088,214; lin, \$8,638,900 (\$5,938,400); \$15,747,620; maïs à grain, \$11,509,700 (\$12,317,000); \$18,040,080; pommes de terres, \$50,320,000 (\$82,147,600); \$102,76,960; navets, rutabagas, etc., \$23,886,000 (\$26,620,400); \$42,259,360; foin et trèfle, \$194,950,000 (\$267,764,200); \$267,459,520; luzerne, \$10,295,000 (\$13,211,000); \$9,780,740; maïs fourrage, \$3,197,600 (\$4,480,800); \$33,207,660; betteraves à sucre, \$1,500,000 (\$1,742,000); \$2,453,100. La valeur totale des récoltes de 1922 est de \$922,616,200 comparativement à \$931,863,670 en 1921.

Service de librairie du "DEVOIR". Les lecteurs du Devoir trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du Devoir: BROCHURES DE PROPAGANDE. Dixième anniversaire (Juxe) Franco, l'unité, 30. Dixième anniversaire (ordin.) 38. Le Devoir, témoignages d'événements 12. Le Devoir, journal catholique, par M. l'abbé Perrier 12. Le Devoir, son action intellectuelle et morale, par M. Antonio Perrault 12. Pour l'exemple 25. Cinquième anniversaire du Devoir (1915) 28. BROCHURES DE M. BOURASSA. Une mauvaise loi (1921) 28. La presse catholique et nationale 38. Le Devoir, ses promesses d'avenir, ses conditions de survie (1920) 18. Le Canada apostolique (1919) 30. La Langue gardienne de la Foi (1918) 28. La conscription (1917) 12. L'intervention américaine, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917) 28. La Langue française au Canada (1915) 18. Le Devoir, son origine, son passé, son avenir (1915) 12. Pour la Justice 12. Conscript (en anglais) (1917) 12. The Day of Canada (en anglais) 12. Fêtes du IIIe centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després et sa famille, par l'abbé A. Couillard Després 150. Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després 60. Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Després 50. Vie du Père LaCombe, O.M.I. (relié) 200. Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Péloquin 75. Almanach de la langue française 1922 25. Plus qu'elle-même (roman) par Luc Bérard et J.-A. Foisy 90. Au pays de l'Érable, concours Société Saint-Jean-Baptiste 90. Résistance aux lois injustes (La), par le R. P. A.-M. Mignault 75. Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx 50. Brins d'herbe, par Monique 75. Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte 125. Lendemain de conquête, par l'abbé Lionel Groulx 90. Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalonde 75. Autour de la Maison, par Michelle LeNormand 50. Couleur du temps, par Michelle LeNormand 75. Lettres de Fadoite, 8ième et 4ième séries (chacune) 50. Coquillages, par Marius 30. Le bon langage, cartes, 8ième série, abbé Etienne Blanchard 60. Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité. Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste. A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent. Service de Librairie "LE DEVOIR" 43, Rue St-Vincent, Montréal.

Papier à 60 jrs. 461 465 1-2. Papier à dem. 465 469 1-2. Par câble s.m. 465 1-2 470. Cours du change new-yorkais à 3-32 — 1 p.c. — Le franc 639 1-2, 646.

Bourse de New-York. Table with 3 columns: Stock Name, Bid, Ask. Lists various stocks like Am. Can., Am. Car and F., Am. Locomotive, etc.

TAKIF DES PETITES AFFICHES. DEMANDE D'EMPLOI — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDES D'EMPLOI — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

COLLEGE DE BARBIERS. Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position assurée, pourcentage payé en argent. S'adresser: M. J. A. Nadeau, 700, St-Jacques, Montréal.

AUTOMOBILES. CHAUFFEURS MECANICIENS demandés. Solvables, sérieux, pour soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés, pour dames. St-Jacques, 700, Demontigny, est. 79; Est 434.

OEufs ET VOLAIL

LA VIE SPORTIVE

L'Université de Montréal a eu sa dernière pratique hier

L'une des plus importantes parties de hockey de la saison sera jouée demain soir à l'Arena Mont-Royal alors que l'Université de Montréal recevra la visite du Varsity de Toronto. Les gris et bleus et le club de la ville reine fourniront une lutte excitante et sensationnelle. Cooper Smeaton sera l'arbitre de demain soir. Mlle America qui représente les Etats-Unis au carnaval d'hiver assistera à la partie. Elle aurait même manifesté le désir de mettre la rondelle au jeu. Elle sera accompagnée d'une Canadienne française dont il nous a été impossible de nous procurer le nom.

Nos étudiants ont eu leur dernière pratique à midi et ils paraissent en grande forme et prêts à livrer une dure lutte aux gens de Toronto. L'absence du Canadien sera alors dignement remplacée par son émule l'Université de Montréal. Billy Boucher qui est actuellement à Toronto nous fait savoir que ce serait le plus bel encouragement à lui donner en assistant nombreux à la partie de demain soir. Il sera en communication constante avec

les officiers du club de l'Université de Montréal ce soir-là et prêts à leur donner tous les conseils par le télégraphe. On peut s'attendre à une lutte mouvementée et passionnante.

On rapporte de Toronto que l'entraîneur Beattie Ramsay du Varsity de Toronto a fait pratiquer ses joueurs toute la semaine en vue de la partie de demain soir et s'attend à ce que la partie soit contestée. Il craint que l'Université de Montréal leur cause une désagréable surprise.

A midi, il ne restait plus que quelques billets réservés pour la jouée de demain soir, mais le gérant de l'Arena annonce que plus de trois mille personnes peuvent être accommodées dans les estrades à prix populaires le soir de la jouée. Si on répond que les sièges réservés sont tous vendus, les amateurs doivent se rappeler qu'il y aura de la place pour tous ceux qui veulent assister à la partie. Des guichets supplémentaires seront ouverts afin de donner un bon service à ceux qui se présenteront à l'Arena demain soir.

TOURNOI DE BOXE MARDI PROCHAIN, AU NATIONAL

Un grand nombre de concurrents se sont déjà inscrits pour le tournoi inter-clubs qui aura lieu mardi soir prochain, au National. Certains rumeurs qui circulaient dernièrement à l'effet que tel ou tel boxeur irait à New-York représenter la ville de Montréal, n'ont rien de véridique, et seuls, ceux qui gagneront mardi soir prochain, seront choisis pour aller représenter la province de Québec au tournoi de New-York.

Tous les clubs sont sur un pied d'égalité, et tous les boxeurs, même ceux qui n'appartiennent pas à des clubs, pourvu qu'ils aient leur carte d'amateur, ont le privilège de s'inscrire. Les juges seront les officiers de l'A.A.U. of Canada. L'un des premiers concurrents à s'inscrire est le jeune Gerald Beaudin, boxeur du National, à 108 livres. Gerald Beaudin a commencé à pratiquer le sport de la boxe, il y a dix ans, alors qu'il demeurait à Ottawa. Son père, ancien montrealais, qui est un fervent admirateur du National, l'inscrivit comme membre de notre association canadienne française, dès son retour à Montréal. Sur onze batailles qu'il a faites depuis qu'il est amateur, il en a gagné 6, per-

du 3 et deux ont été nulles. Record de Gerald Beaudin: 1921. Février 14, classe 100 livres, perd contre Cole, du Ottawa South Club, 3 rondes;

Octobre 22. — Classe 100 livres. Gagne contre Chéné du Laurier Athletic, 4 rondes.

Décembre 7. — Classe 105, gagne contre Cole du Ottawa South Club, 3 rondes.

Février 18. — 105 livres, gagne contre Folley du 38th Battalion en 3 rondes;

Février 25. — 105 livres, gagne contre Guzzo du St-Patrick, 3 rondes;

Mars 17. — 105 livres, gagne contre Guzzo du St-Patrick, 3 rondes;

Mars 25. — 108 livres, perd contre Cunningham, St-Patrick, 3 rondes.

Avril. 108 livres, perd contre Deslauriers du 38th Battalion, 3 rondes;

Septembre. 108 livres, nul contre J. Forte, du National, 3 rondes.

Novembre. 108 livres, gagne contre Doucet du St-Brigide, 3 rondes;

Décembre. 108 livres, gagne contre Allan du St. Ann's Y.M.S., K.O. 1 ronde.

Beaudin représentera le National, mardi soir, dans la classe de 108 livres.

DANS LA LIGUE INTERMÉDIAIRE

Trois jouées ont été disputées hier soir, au patinoire Victoria, dans les séries de la ligue de hockey intermédiaire indépendante, alors que les résultats suivants furent obtenus:

PREMIERE PARTIE		
Winona (3)	St-Gabriel (2)	Brown
Jones	Buts	Shipton
Ryan	Défense	Kelly
Poe	Centre	Wilcox
M. Hodges	Avants	L. Murray
Corcoran	Subs	McKeown
D. Hodges	Subs	Portwine
Martin	Subs	Colligan
Ware	Subs	Hayes
Gillilan	Subs	Ferguson
Moore	Subs	
1ère période		
1—Winona, 6.00.		
2—St-Gabriel, L. Murray, 3.00.		
3—Winona, Corcoran, 2.00.		
2ème période		
4—St-Gabriel, L. Murray, 3.0.		
5—Winona, Corcoran, 1.30.		

DEUXIEME PARTIE		
Kensington (2)	Ste-Anne (2)	Miller
Whitehead	Buts	Cannon
Ferry	Défense	Borrows
Taylor	Centre	Marshall
Walker	Centres	O'Brien
Snyder	Avants	G. Davis
Gray	Subs	A. Davis
Booth	Subs	Scallion
Armour	Subs	
Reynolds	Subs	
Lanthier	Subs	
1ère période		
1—Ste-Anne, Marshall, 5.00.		
2—Ste-Anne, Scallion, 6.00.		
3—Kensington, Ferry, 5.00.		
2ème période		
4—Kensington, Reynolds, 3.00.		

TROISIEME PARTIE		
St-Lambert (3)	Bordeaux (2)	Boulogner
Powell	Buts	A. Forbes
Albutt	Défense	Dorand
Gibert	Défense	Russell
Green	Centre	Berry
Brown	Avants	Laurin
Snyder	Avants	G. Forbes
Leclair	Subs	Colquhoun
Connelly	Subs	
Bowick	Subs	
1ère période		
1—St-Lambert, Green, 1.00.		
2—St-Lambert, Snyder, 3.00.		
2ème période		
3—St-Lambert, Brown, 9.00.		
4—Bordeaux, Berry, 4.00.		
5—Bordeaux, Russell, 1.00.		

Sainte-Marie bat le St-Laurent

Les "Sainte-Marie" avec plaisir, mais non sans une certaine anxiété, — regrettent les "Saint-Laurent" sur leur terrain, hier après-midi.

Ce fut pour les deux équipes une de leurs parties des plus rudes et des plus contestées de la saison.

Dès les débuts de la jouée, il était facile de voir que les deux collèges avaient décidé coûte que coûte de remporter la victoire; ce fut enlevant, acharné. Les attaques, de part et d'autre, se succédaient avec une ténacité et un entrain vraiment

indiables. Des deux côtés, il y eut des tours de passes qui furent bruyamment applaudis.

Les deux gardiens des buts, Valiquette autant que Jérôme, firent des arrêts quasi sensationnels.

Une cinquantaine d'élèves de Saint-Laurent s'étaient rendus encourager et acclamer le succès de leurs couleurs. Après un premier résultat longtemps égal et incertain, une dernière passe décisive finalement la victoire aux "Sainte-Marie" par un résultat de 3 à 2.

M. Adrien Masson, du National, arbitra la jouée à l'entière satisfaction des deux partis.

Alignement: "St-Laurent" — "Sainte-Marie" — Z. Valiquette Buts — C. Jérôme — A. Groulx Défenses — R. Lavry — L. Trempe Défenses — J. Lanctôt — J. Laframboise Avants — J. Cousineau — P. Hodge Avants — E. Chevalier — J. Gratton Centres — E. Vanasse — N. Trempe Subs. — M. Fortier — A. Bélair Subs. — P. Roy — E. Perron Subs. — F. Laplante

SOMMAIRE
1ère période
Sainte-Marie—Cousineau... 10.00
2ème période
Saint-Laurent—Hodge... 1.00
Sainte-Marie—Vanasse... 8.00
Sainte-Marie—Cousineau... 1.00
3ème période
Saint-Laurent—L. Trempe... 2.00
Chronomètres: MM. Champeau et Liboiron.

Ce soir, à la patinoire du Victoria

Les amateurs de hockey attendent avec impatience les parties de la Ligue des manufactures, qui seront jouées ce soir dans l'ordre suivant au Victoria:

Canadian Packing vs Crane.
Berliner vs Northern Electric.

Ce sera là de puissantes attractions, à n'en pas douter, car la lutte au championnat est devenue extrêmement serrée et excitante depuis quelques jours par les résultats surprenants de quelques-uns des séances de cette ligue. Les "Packers" d'Alcide Gagnon feront l'impossible pour monter d'un cran, tandis que le Crane, champion de 1922, jouera désespérément pour tacher de rattrapper le terrain perdu. La finale, entre Berliner et Northern Electric, sera une attraction de premier ordre, car les deux clubs mettront sur la glace de formidables alignements. La partie commencera strictement à 8 heures.

L'EFFECTIF SERAIT PORTÉ À SIX CLUBS

Ottawa, 26. — La National Hockey League, qui régit le hockey professionnel dans l'est du Canada, va peut-être porter de quatre à six le nombre des clubs de l'organisation, si les propriétaires des clubs actuels y donnent leur assentiment. Cette rumeur paraît aujourd'hui dans la page sportive du Journal d'Ottawa.

On apprend de bonne source qu'à l'Assemblée, qui aura lieu samedi à Toronto, Tom Duggan, propriétaire de l'Arena de Montréal, saisira la réunion d'une proposition d'inclure New-York et Boston dans le circuit.

Certes, on a déjà parlé de la chose, mais il semble maintenant que Duggan y a songé sérieusement et a des faits et des statistiques à mettre sous les yeux de l'Assemblée.

L'innovation pourrait être bonne ou mauvaise. Actuellement, il existe une grande rivalité entre les quatre clubs, les frais de voyage ne sont pas trop élevés et le circuit est bien équilibré. Les équipes de Boston et de New-York pourraient rapporter de bonnes recettes à leurs propriétaires mais non aux clubs canadiens. A tout événement on mûrira le projet avant de prendre des décisions.

La réunion de samedi sera certainement intéressante car tous les clubs ont des griefs à exposer au président Calder.

LE SALON DE L'AUTOMOBILE

L'exposition d'automobiles chez Almy's a remporté, chaque soir, depuis le commencement de la semaine, un succès indiscutable, tant au point de vue du grand nombre de personnes qui l'ont visitée qu'au point de vue du nombre de ventes faites par les exposants. Le succès de la soirée d'hier n'a rien à envier aux succès des soirées précédentes. La foule continue toujours de s'intéresser vivement aux progrès apportés dans la construction de l'automobile qui tend de plus en plus rapidement à devenir le moyen de locomotion par excellence, dans nos campagnes comme dans nos villes. Des particularités sont maintenant apportées dans la forme de mécanisme des machines et ces particularités, lorsqu'elles sont bien exposées au public comme elles le sont au salon de l'automobile, ne peuvent manquer d'attirer l'attention non seulement des techniciens dans la matière ou de ceux qui projettent l'achat d'un auto, mais même de ceux qui vont au salon un peu indifférents dans le seul but de passer agréablement la soirée.

LES COMPTES de la N. H. A.

Voici le nombre de points enregistrés par les équipiers de la N. H. A. à date:

C. Dye, St-Patrick...	17	7
O. Cleghorn, Canadien...	12	3
W. Boucher, Canadien...	11	1
G. Progers, Hamilton...	10	2
J. Adams, St-Patrick...	9	4
Cy Denny, Ottawa...	9	4
H. Broadbent, Ottawa...	9	0
A. Joliat, Canadien...	8	7
C. Wilson, Hamilton...	8	2
R. Noble, St-Patrick...	7	5
M. Roach, Hamilton...	7	3
F. Nighbor, Ottawa...	6	5
G. Boucher, Ottawa...	5	5
B. Corbeau, Hamilton...	5	2
A. Arbour, Hamilton...	5	1
E. Bouchard, Hamilton...	4	6
L. Reize, Hamilton...	4	3
H. Cameron, St-Patrick...	4	2
S. Cleghorn, Canadien...	3	3
A. Andrews, St-Patrick...	3	2
W. Couture, Canadien...	3	2
E. Garard, Ottawa...	2	4
W. Stuart, St-Patrick...	2	2
J. Darragh, Ottawa...	1	3
K. Randall, St-Patrick...	1	2
L. Berlinguette, Canadien...	1	2
F. Clancy, Ottawa...	1	1
Co. Denny, St-Patrick...	1	0
D. Pitre, Canadien...	1	0
G. Graham, Hamilton...	1	0
G. Carey, Hamilton...	1	0

LES RAQUETTEURS du National

Les raquetteurs du National auront une importante réunion, ce soir, à la palestra de la rue Cherrier.

Le voyage aux Trois-Rivières, les 3 et 4 février prochain, sera le principal sujet à l'ordre du jour.

Les officiers du club ont accepté de courir la guigouille, dimanche après-midi, dans la paroisse St-Louis-de-France, en faveur de l'hôpital antituberculeux.

Tous les membres voudront bien être présents à l'assemblée ce soir, afin de connaître tous les détails concernant l'organisation de dimanche après-midi et du voyage aux Trois-Rivières.

Courses d'attelage de chiens à Québec

Comme la chose a déjà été brièvement annoncée dans les journaux, le clou du carnaval d'hiver qui bat actuellement son plein à Québec sera la grande course d'attelage de chiens qui aura lieu les 22, 23 et 24 février prochain. L'organisation de cette attraction originale et sensationnelle marche à merveille, et déjà, six attelages, dont quatre canadiens et deux américains, sont entrés pour ce concours, qui ne manquera pas d'attirer beaucoup de visiteurs dans la vieille capitale.

M. Arthur Walden, de Wonolancet, N.H., qui a gagné la course de l'an dernier à Berlin, N.H., se propose bien de mettre en oeuvre pour que ses bêtes méritent la palme cette année encore. M. Edward P. Clarke, de West Milford, N.H., sera l'autre concurrent américain, avec un attelage de superbes chiens esquimaux du Labrador. Il a fait l'acquisition de ces bêtes un peu avant les froids d'hiver et celles-ci ont subi un entraînement qui les met en état de fournir une longue course sans fatigue.

Jean Lebel, qui se classa deuxième l'an dernier, conduira son puissant attelage formé de saint-bernard et de chiens-loups; il est déterminé de faire tout en son pouvoir pour remporter la victoire pour le Canada. La Cie Gulf Pulp and Paper entraîne son attelage à Clark City, sur la rive nord du St-Laurent. Comme la navigation sur le fleuve est fermée jusqu'au printemps, le conducteur de cet attelage devra parcourir environ 300 milles en "cométique", pour venir courir à Québec.

Price Bros. arrivera avec un attelage de la Pointe-aux-Esquimaux; la Cie St-Régis figurera avec des bêtes recrutées à Oskalana, tandis que la Brown Corporation, en plus de l'équipe de Jean Lebel, sera représentée par un autre attelage des environs de La Tuque.

Cette course suscite un grand intérêt tant aux Etats-Unis qu'au Canada. Outre une coupe en or offerte par la Brown Corporation, de substantiels prix en argent seront aussi distribués aux premiers arrivants. La distance à parcourir est de 50 milles par jour, durant trois jours. L'équipage doit venir au complet, les chiens morts ou vifs, dans le traîneau ou en avant.

Tout propriétaire de chiens des Etats-Unis ou du Canada qui désire entrer un attelage dans la course de Québec, peut encore le faire en faisant remise d'une somme de \$10 au secrétaire, M. F.-J. Smith de la Brown Corporation.

Des courses d'attelage de chiens doivent aussi avoir lieu à Banff, Alberta, à l'occasion du festival qui sera tenu dans la pittoresque petite ville des montagnes Rocheuses, du 24 février au 5 mars prochains. Sept attelages de chiens esquimaux du Pas, Manitoba, sont déjà inscrits pour ces courses.

La période que l'excitation fut à son comble. Dans les dernières minutes, le National se lança à l'attaque avec fureur ne laissant qu'un seul homme devant Gervais, mais la défense du Ste-Anne se multiplia et tint le National en échec.

Pelletier, Sauvé et Mantha furent les étoiles pour le National tandis que Jepp et Lahue se distinguèrent pour les Irlandais.

Dans la première partie au programme le Victoria a triomphé du Shamrock par 4 à 0.

Alignement des équipes:
Shamrock Victoria
Lukeman Buts Connor
Campbell Défense Brown
Hyland Défenses Mallinson
Brady Centres Anderson
Duclos Avants Parsons
Pierson Avants Dowes
Robertson Subs Hardie
McFarlane et Elect

SOMMAIRE
1ère période
Pas de point.
2ème période
1—Victoria, Mallinson, 2.00.
2—Victoria, Parsons, 1.30.

DEUXIEME PARTIE
National Ste-Anne
Gervais Buts Laird
Mantha Défenses Anderson
Alois, A. Défenses Lahue
Sauvé Centres Jupp
Pelletier Avants Doyle
Valois, L. Avants Degray
Savard Subs Shink
Lalonde Subs Pearson
Campbell et Bleau.

SOMMAIRE
1—Ste-Anne, Degray, 3.00.
2ème période
Pas de point.
3ème période
2—Ste-Anne, Lahue, 2.00.
3—National, Lalonde, 9.00.

La première défaite du club National

LES VIOLET ET BLANC ONT ETE BATTUS PAR LE STE-ANNE HIER SOIR DANS LES SERIES DE LA LIGUE DE LA CITE. RESULTAT 2 A 1. — VICTORIA A BLANCHI LE SHAMROCK DANS LA PREMIERE JOUEE

Le National, qui jusqu'ici n'avait remporté que des victoires dans les séries de la ligue de hockey de la cité a subi sa première défaite hier soir, aux mains du Ste-Anne, alors que les Irlandais ont triomphé des Violet et Blanc par un résultat de 2 à 1, après une joute contestée et intéressante au possible.

Mais ce ne fut qu'après que le gong eut annoncé la fin de la partie que les Irlandais purent se déclarer vainqueurs car la partie fut des plus contestées et dans les dernières minutes l'on aurait pu croire que les deux équipes auraient à jouer une période supplémentaire pour décider des vainqueurs, mais Laird, qui remplaçait Penny, celui-ci étant indisposé, se multiplia et le National, malgré tous ses efforts, dut quitter la glace vaincu. Il faut dire que le National fut malchanceux et manqua de belles chances d'égaliser et aussi de gagner la partie.

Ainsi, par exemple, dans la deuxième reprise, avec les buts libres, la rondelle frappa sur le poteau et rebondit au milieu du rond. Dans la première période, Pelletier, Sauvé et Savard, qui jouaient sur l'avant pour le National, ouvrirent un bombardement sur les buts de Laird et l'on aurait pu croire que dans des circonstances ordinaires ils enregistreraient un ou deux points, mais Laird repoussait tout avec une adresse remarquable. Ste-Anne put, cependant, dans cette période, prendre Gervais en défaut. Degray plaçant la rondelle dans les buts pour le premier point de la partie. Dans la deuxième période, le National fit des efforts désespérés pour égaliser et une mention spéciale doit être faite pour le beau travail de Mantha dans cette période pour les courses qu'il fit.

C'est surtout dans la troisième

Exposition d'automobiles

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

Le service de librairie du "Devoir"

CONFIEZ-NOUS VOS IMPRIMES

Traquez de toutes sortes :
VOLUMES, CATALOGUES,
REVUES, BROCHURES,
PROGRAMMES, MENUS,
etc. Spécialité: CIRCULAIRES BILINGUES, format du Devoir.

L'IMPRIMERIE POPULAIRE
LIMITÉE
43, rue St-Vincent - MONTREAL
MAIN 7460

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ASSURANCE

Normandin & DesRosiers

Courtiers en Assurances
232, RUE ST-JACQUES
Tél. Main 3983-4552. Montréal.

AVOCATS

Archambault & Marcotte

AVOCATS
59, rue St-Jacques
Joseph Archambault, C.R., M.F., Emil-Marcotte, LL.B., J.-Edm. Gagnon, LL. B.
Tél. Main 2781

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.L.

AVOCAT
Bureau de jour 49, rue Notre-Dame-ouest
Immeuble Duluth, chambre 21.
Tél. Main 5228

CARTIER, LABELLE & BARCELO

AVOCATS
Chambre 708A, Immeuble "Power"
St-ouest, rue Craig
TEL: MAIN 5328 MONTREAL

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Études Foray, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

LAVERY & DEMERS

AVOCATS ET PROTEURS
19, St-Jacques MONTREAL

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND

AVOCATS
Tél. Main 6154 30, rue St-Jacques.
F. St-Germain, LL.L., L. Guerin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.

VANIER & VANIER

AVOCATS
Tél. Main 2632 97, rue Saint-Jacques

CHS. ARCHAMBAULT

Notaire
72, AVENUE MONT-ROYAL-EST
Tél. St-Louis 2143

HORACE H. LIPPE

NOTAIRE
180, ST-JACQUES Main 3228

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

ESTAMPES

EN CAOUTCHOUC
EN TOUTS GENRES
A. Derome & Cie
20, NOTRE-DAME-EST. Tél. M. 4679

CADRES: MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils inc.

Manufacturiers-Importateurs
IMAGERIES, VITRES, GLOBES, Etc.
Bureau et magasin,
58, St-Laurent
MONTREAL, QUE.
Tél.: Plateau 2610.

PHOTOGRAPHE

J. H. THIMINEUR

SPECIALISTE
Groupe de composition pour les ritournelles de collège.
Soumission fournie sur demande.
2356, St-Hubert Tél. Cal. 8

LA CAMPAGNE ELECTORALE

TROIS GRANDES ASSEMBLEES
OPPOSITIONNISTES HIER SOIR

M. SAUVE, ACCOMPAGNE DU GENERAL SMART, A PARLE A DEUX ENDROITS, A VERDUN — LES SURPLUS FACTICES DU REGIME TASCHEREAU U — EN 1897 LE GOUVERNEMENT VERSAIT \$15.84 POUR CHAQUE \$100 VERSE PAR LES COMMIS. NS SCOLAIRES, EN 1921, LE GOUVERNEMENT TASCHEREAU A VERSE \$5.28 POUR CHAQUE \$100 LES COMMISSIONS SCOLAIRES — L'INTERET SUR LA DETTE CONSOLIDEE A MONTE DE PUIS 1911 DE .44 A \$1.00 PAR TETE.

L'EHEVIN BRAY TIENT UNE ASSEMBLEE A STE-CUNEGONDE AVEC L'EHEVIN LEON TREPANIER — LES VINGT-CINQ TAXES QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL IMPOSE A MONTREAL.

(Par ALEXIS GAGNON)

M. Sauvé, accompagné du général Smart, est allé porter la guerre, hier soir, à Verdun. Il a parlé à deux assemblées, dont l'une à l'hôtel de ville et l'autre à l'hôtel de la ville. N'ayant pas le don d'ubiquité, nous avons dû nous contenter de l'assemblée de l'hôtel de ville. Elle fut un succès. La salle était remplie et des centaines de personnes venues pour voir les méfaits du gouvernement ont dû retourner assez ennuyées de s'être inutilement dérangés. Nous-mêmes avons dû requérir les bons offices d'un agent de police complaisant pour nous frayer un chemin à travers les rangs pressés des auditeurs; et nombre de fois nous avons subi les foudres oculaires des spectateurs que nos condés frotaient trop violemment.

Pour la première fois au cours de ses assemblées, M. Sauvé a été interrompu. Il n'y avait qu'un seul interrupteur. Les paisibles et pressantes exhortations de voisins charitables d'aller en dehors de la salle l'ont bien-tôt convaincu d'écouter avec un respect tout religieux. La note prédominante de la réunion a été une curiosité attentive. Il semble que les gens soient surtout désireux de se renseigner et que les lignes sacrées de parti les laissent très froids. Ils ont applaudi davantage l'exposé des faits. De toute évidence, on ne gobe plus aussi facilement l'antique bouillabaisse oratoire; et l'électeur aime davantage à savoir pourquoi on le mène voter.

DISCOURS DE M. SAUVE

M. Sauvé était en train, hier soir, et les réflexions amusantes n'ont pas manqué. M. Sauvé a fait appel aux libéraux. "Le gouvernement actuel, dit-il, a traité les grands principes qui ont présidé à la fondation de son parti." Quels sont les orateurs du gouvernement qui ont réclamé, aujourd'hui, à cor et à cri l'abolition du Conseil législatif et de Spencer Wood? Tout cela, c'était bon tant que les vertus libérales ont pu se développer loin du pouvoir. Mais, aujourd'hui, on trouve que le Conseil législatif n'est plus rempli de vieillards aussi malaisants qu'autrefois et que Spencer Wood a du bon.

Le peuple a le devoir de répudier tout gouvernement libéral ou conservateur qui manque à son devoir, tout gouvernement qui, en adoptant de bonnes réformes, ne néglige pour se vautrer ensuite dans les délices du pouvoir.

Le gouvernement d'ailleurs a vu l'orage s'amonceler sur sa tête et il est pourvu qu'il a précipité les élections en plein hiver, alors que le froid sévit rigoureux et constant. C'est l'accusé qui cite son juge à venir s'asseoir sur les bancs de neige.

M. Sauvé a noté ensuite comment MM. Taschereau, premier ministre, et Francoeur, orateur de la Chambre, s'entendaient à merveille sur le caractère constitutionnel et comment les regards de M. Taschereau à M. Francoeur aux moments critiques étaient pour ce dernier une lumière surnaturelle qui illuminait tout le code parlementaire.

M. Sauvé s'est élevé sur la véacité qu'il faut attribuer aux rapports des journaux ministériels. Lors de l'assemblée de Pointe-Claire, M. Patenaude déclarait que l'opposition prendrait vingt-cinq sièges dans le district de Québec, à son tour M. Renaud a dit que l'opposition prendrait 35 sièges dans le district de Montréal. Un journal leur a fait dire à l'un que les vingt-cinq députés étaient pour la province, à l'autre que les 35 députés étaient également pour la province.

Tous les comtés auront, le 29 prochain, des candidats conservateurs, contrairement à ce qu'attendait M. Taschereau et la lutte sera dure, n'en déplaise aux journaux stipendiés qui font fumer l'encens libéral. Le chef de l'opposition s'est surtout appliqué à attaquer les surplus du gouvernement et à démontrer que le gouvernement sous ses apparences de prospérité ne faisait guère mieux sinon pire que ses prédécesseurs. Ainsi pour ce qui est des contributions à l'enseignement primaire pour la province: En 1897 (d'après les chiffres du rapport du surintendant) les contributions des corporations scolaires se chiffraient à \$1,488,349, et les contributions correspondantes du gouvernement à \$235,851.98. Le gouvernement contribuait donc \$15.84 pour chaque \$100 versés par les corporations scolaires. En 1921, toujours d'après les chiffres de l'état financier, des corporations scolaires pour l'année finissant le 30 juin 1921, publié par le bureau des statistiques, page 192, les contributions des corporations scolaires se chiffraient à \$1,488,349, et les contributions correspondantes du gouvernement à \$12,009,507.48, tandis que celles du gouvernement s'élevaient à \$635,077.76 ce qui fait une contribution proportionnelle de \$5.28 par chaque \$100 versés par les corporations scolaires. Comme on le voit, il n'y a pas de quoi s'enorgueillir outre mesure.

Voilà maintenant quelle a été la quote-part versée par le gouvernement aux corporations scolaires de Montréal.

En 1897, les corporations souscrivaient \$410,871 et le gouvernement, comme contribution la somme de \$235,000.55 soit \$6.48 pour chaque \$100 des corporations scolaires. En 1921, les contributions des corporations scolaires s'élevaient à \$5,351,604.85, tandis que le gouvernement ne versait que \$57,908.24 soit \$1.08 pour chaque \$100 des corporations scolaires.

FARDEAU DE LA DETTE PROVINCIALE

"C'est l'intérêt que paie annuellement un pays qui indique le mieux de quel poids la dette publique pèse sur ce pays." Telle était la phrase que contenaient les brochures libérales de 1912, 1916, 1919 pour expliquer comme les libéraux empruntaient peu. On le retrouve à la page 31 de la brochure de 1912, à la page 32 de celle de 1916 et enfin à la page 24 de la brochure de 1919. Sir Lomer Gouin ne manquait jamais de la répéter de sa voix de financier influent dans chacun de ses discours d'ouverture de la campagne électorale. Chose curieuse, la fameuse phrase est disparue de la brochure de 1923. Voilà qui est significatif.

Serait-ce que les temps sont changés et que la dette pèse plus lourdement qu'autrefois sur notre province? Voyons ce qui en est.

Ouvrons la brochure de 1912 à la page 31. "Or voici, dit la brochure la somme que l'intérêt annuel payable sur la dette consolidée de la province représentait à diverses époques (Procès-verbaux 1912, p. 540). Le 26 mai 1897, \$0.90 par tête, le 30 juin 1911, \$0.44 par tête." Ajoutons que le chiffre de 1897 est exagéré car on ne tient pas compte du fait que si la dette consolidée était de \$34,225,747 en 1897 d'autre part la province avait une créance de \$7,000,000 contre le Pacifique-Canadien et une autre de \$2,394,000 contre le gouvernement fédéral, créances qui ont été payées à la province entre 1897 et 1911.

De sorte que si l'on tenait compte de ces créances l'intérêt payable sur la dette en 1897 serait d'environ \$0.65 par tête. Mais là n'est pas l'importance de la question. L'intérêt était de \$0.44 par tête en 1911. Quel est-il aujourd'hui?

En 1922 on a payé \$2,424,747.03, c'est-à-dire que l'intérêt sur la dette consolidée a monté depuis 1911, de 44 sous à \$1 par tête.

M. Sauvé a terminé par un vibrant appel aux électeurs. "Si je fais mon devoir, dit-il, si je suis le défenseur de vos droits, pourquois ne refuseriez-vous votre aide dans la défense de vos propres libertés. L'orateur s'est ensuite essayé dans la langue d'Albion. Comme la majorité de la salle était canadienne-française, elle a suivi M. Sauvé à l'assemblée de Ville-Emard et le général Smart est resté avec un groupe d'auditeurs de langue anglaise.

LE GENERAL SMART

Le général a porté l'attaque contre le gouvernement sans préambules oratoires. M. Taschereau, dit-il, a combattu contre les droits du peuple. A la dernière session, grâce à sa majorité servile, il a voulu nous écraser moralement et physiquement et nous fouler aux pieds. C'est un despote qui a méprisé les droits du peuple et essaie de gouverner le peuple par sa machine électorale. Verdun en a eu un bel exemple dans l'imposition d'un candidat gouvernemental. Le premier ministre dans sa hâte de tenir les élections nous a à peine donné le temps d'obtenir les listes électorales, à tel point que je n'ai reçu la mienne que depuis deux jours et que beaucoup de candidats conservateurs ne l'ont pas encore reçue. Où était l'urgence de tenir des élections en hiver? Les crédits d'administrations pour 1923 étaient votés. On a voulu nous prendre par surprise en défranchissant des milliers et des milliers d'électeurs. Le gouvernement savait que son existence était en jeu.

Le gouvernement n'est rien autre chose qu'un groupe qui exploite le peuple. Celui-ci s'appauvrit de plus en plus. Sur 3500 faillites au pays l'an dernier, Québec s'était taillé une large part de 1400. Notons que la plupart des faillites étaient des cultivateurs. Les agriculteurs n'ont de plus en plus, accablés par les taxes, expropriés. Les municipalités sont accablées à la banqueroute. Que l'on songe au gaspillage des deniers publics lorsqu'on songe que sur les trente-cinq millions dépensés pour les chemins, la moitié a été perdue.

Le général Smart s'est levé ensuite contre l'ostracisme des classes pratiqué par le gouvernement. Le ministre du travail devrait être à tout le moins un ouvrier, au lieu d'un avocat. La nomination de M. Lacombe, dit-il, a été un outrage à la classe ouvrière par l'importance ridicule qu'on lui a donnée. L'orateur n'a pas dit tendre pour le trésorier de la province, M. Nicol. Je le croyais gentleman, dit-il,

mais la connaissance que nous en avons faite nous a démontré qu'il en est tout autrement.

Le premier ministre, M. Taschereau, rassemble de plus en plus au Kaiser. Mais il est temps de lutter plus que jamais pour conserver aux citoyens leurs droits. Tous les journaux, à l'exception de la presse vendue au gouvernement, ont condamné la loi Roberts. Il ne s'agit pas dans une pareille chose de la personnalité de Roberts, mais du principe qui permet au gouvernement d'emprisonner par la seule raison de sa force, un individu, apâché ou honnête.

M. Taschereau quand il parle du bill Roberts déclare qu'il ne le regrettera jamais même sur son lit de mort. On croirait à l'entendre que M. Taschereau parle rien que pour lui-même. Il croit, le Kaiser, régner de par le droit divin. Grâce aux réglementations de la Chambre qui exige pour la présentation d'une motion, un quorum de cinq députés; il nous a forcés à siéger jour et nuit continuellement, essayant par là de nous ruiner physiquement et moralement. Il n'y avait aucun répit pour nous, et un soir que brisé de fatigue, je me suis endormi quelques minutes, M. Nicol a eu la courtoisie de dire que j'étais ivre. M. Taschereau prétend qu'il va me battre dans Westminster. Je l'en défie. Dépensât-il un million, qu'il ne réussira pas. Il a déclaré que les Anglais convenables ne voteraient pas pour lui. Il le saura le 5 février prochain. Ce sont les autocrates comme Taschereau et Perron qui font les bolchévistes dans les pays.

M. A. Lafleur, candidat conservateur, a dénoncé le gouvernement en termes sévères. Il s'est surtout élevé contre les spoliations dont les municipalités montréalaises avaient été victimes. Si nous sommes aujourd'hui en face de problèmes angossants pour l'avenir de nos municipalités, c'est aux députés de Québec que nous le devons, eux qui ont approuvé toutes sortes d'affaires louches.

ASSEMBLEE DE M. BRAY

M. Allan Bray, candidat oppositionniste dans le comté de Saint-Henri, a reçu un accueil favorable des électeurs de Sainte-Gunegonde, hier soir, à l'inauguration de sa campagne dans la salle de l'ancien hôtel de ville de Sainte-Gunegonde. L'assemblée a applaudi le candidat à maintes reprises, lorsqu'il a énuméré les réformes qu'il préconise et exposé les principaux articles de son programme.

Il y a eu des interruptions, mais c'étaient plutôt des demandes de renseignements sur les taxes que le gouvernement de Québec nous impose et des critiques très vives de la conduite de M. J.-H. Bédard, député sortant du comté, candidat ministériel. M. Bray a donné des réponses qui lui ont attiré de nombreux applaudissements.

M. E.-L. Patenaude est venu prêter main-forte au candidat, au nom du parti conservateur. On l'a applaudi à son arrivée. M. l'échevin Léon Trépanier a appuyé le candidat, son collègue au conseil, ainsi que M. Auguste Boyer, avocat. M. W. David présidait la réunion.

CONTRE LE DOUBLE MANDAT

Dès le début, M. Bray condamne le double mandat et confirme la déclaration qu'il a faite, par écrit, qu'il démissionnera comme échevin d'Ahuntsic s'il est élu, et qu'il s'engage à réclamer une loi provinciale prohibant le double mandat. On l'applaudit à certains coins de la salle, on chuchote le nom de M. Bédard, qui a tenu deux mandats. Les libéraux, poursuit M. Bray, sont avec les puissantes compagnies et la plupart des journaux, nous, nous sommes avec le peuple, avec vous. Le moment est venu de se lever en masse pour réclamer nos droits méprisés par un régime d'autocratie et de contrainte. Avec votre appui loyal, nous réussissons. J'ai été libéral dans le passé; mais les temps sont changés. J'appuie aujourd'hui le programme de M. Sauvé, et j'espère que le 5 février prochain les électeurs de Saint-Henri seront heureux d'endosser les principes de justice et de liberté que préchent le chef de l'opposition.

Je veux critiquer les actes de M. Bédard, votre député sortant; mais je le ferai honnêtement, loyalement, sans parti pris, sans acrimonie. Je ferai une lutte ouverte, sans personnalités. Je demanderai à M. Bédard quand il a pris les intérêts de Montréal à Québec, avant ceux de son parti, quand a-t-il voté contre le gouvernement dans une mesure préjudiciable à ses concitoyens. Je lui poserai aussi d'autres questions qui pourront l'embarrasser. On applaudit le candidat lorsqu'il s'écrie qu'il nous faut des hommes indépendants, pour nous représenter à Québec, et non plus des créatures de la clique Perron-Taschereau. Le gouvernement libéral, continue M. Bray, exploite

Montréal au bénéfice de toute la province; il vient chercher ici ces millions en taxes de toute espèce, et ne nous accorde rien en retour. De plus, il nous a spoliés tous nos droits d'autonomie et de représentation; il est temps de se réveiller et de réagir.

M. Bray termine en réclamant l'appui de l'élément bien pensant du comté; il met de l'avant ses états de service, car depuis trois ans il a mené le bon combat contre le régime d'oppression du gouvernement.

L'OPPOSITION A FAIT SON DEVOIR

M. Patenaude entre dans la salle au moment où M. Bray termine son discours. Il est fort bien reçu, et les vivats recommencent lorsqu'il se lève pour parler.

"Je viens appuyer M. Bray, déclare-t-il en substance, parce qu'il défend une bonne cause, celle de la justice et de la liberté en cette province. Depuis longtemps, cette noble cause est soutenue au parlement par une petite opposition, qui a loyalement combattu et le jour et la nuit, avec M. Sauvé, et qui a fait tout son devoir; il est temps de grossir ses rangs, afin qu'elle puisse revendiquer avec succès les droits du peuple, à la Chambre.

"Le chef de l'opposition a été renversé maintes fois par un gouvernement puissant; il s'est toujours relevé avec courage pour mener avec la même énergie le bon combat. Aujourd'hui il trouve le peuple de la province avec lui; c'est un mouvement de protestation qui vient au devant de lui pour l'appuyer. Et pas un homme de cœur dans la province refusera de lui prêter main-forte.

Cette déclaration est applaudie. M. Patenaude signale l'ingérence du gouvernement dans les affaires municipales de Montréal et de autres villes de la province; on ne respecte plus notre autonomie, et même le gouvernement se substitue aux contribuables et à leurs représentants pour faire des lois selon ses volontés. C'est violer un droit sacré qu'on ne peut être taxé sans être représenté.

M. Patenaude voit le régime Taschereau, pris de panique aux derniers jours de la session, précipiter des élections à la saison la plus rigoureuse de l'année. C'est un abus de pouvoir manifeste, dit-il, et qui pourra bien lui être funeste, car de bonnes nouvelles nous arrivent par toute la province. L'auditoire soulève de ses applaudissements ces paroles. L'orateur offre ses services aux électeurs du comté et à leur sympathique candidat, M. Bray; il annonce qu'il reviendra exposer plus longuement le programme contenu dans le manifeste de M. Sauvé.

LE FARDEAU DES TAXES

M. Léon Trépanier, échevin du quartier Lafontaine, rappelle les inévitables de M. Bédard à son endroit, lorsqu'il a combattu le double-mandat au conseil municipal. Il y avait alors une quinzaine de candidatures parmi les échevins, il n'en reste plus que sept, officiellement; ce sont, déclare-t-il, sept représentants perdus pour la ville de Montréal, car quand les chefs libéraux ne peuvent contrôler les échevins à leur volonté, ils tâchent d'en faire des députés afin de les tenir, de les influencer, et de les intimider.

M. Trépanier entre alors dans le vif de son sujet; il énumère les taxes que le gouvernement provincial nous impose à Montréal, au nombre de vingt-cinq, dit-il, et ce n'est là que le commencement. Taxes de tous genres, taxes des hôtels, des restaurants, des cirques, des cinémas, des champs de courses, des colporteurs, des salles de billard, des buanderies, des courtiers, des bureaux de placements, etc., etc.; surtout les taxes d'automobiles, il y en a vingt mille à Montréal, et la ville ne peut en avoir la moindre quote-part, au moins pour payer les pavages que ces automobiles détériorent.

M. Trépanier prend à partie M. Bédard sur cette question; il s'étonne de son silence à Québec, chaque fois que le gouvernement nous enlève des parcelles de notre autonomie et notre droit au revenu des taxes d'automobiles. C'est que M. Perron, dit-il, ne veut rien céder à Montréal, et alors toute la députation montréalaise plie l'échine. Il a fallu que le chef de l'opposition seul prenne les intérêts de la ville de Montréal, lui, un fils de cultivateur; c'est un fier défi, ajoute M. Trépanier, à la veulerie de nos représentants à Québec. Il poursuit que le régime n'est pas nouveau; de longue date, les avocats politiques contrôlent les affaires de la ville de Montréal en haut lieu, et sacrifient les droits du peuple. Il faut une levée en masse contre ces oppresseurs, car l'indignation monte de tous les rangs. "Nous avons été les tondeus du gouvernement assez longtemps, secouons le joug, élissons des hommes libres et indépendants pour reprendre notre autonomie."

M. Trépanier reproche à M. Bédard le préjudice qu'il cause à la ville de Montréal lorsqu'il quitte son siège de commissaire, ou il le donne à Québec comme député de Saint-Henri.

M. Auguste Boyer avait ouvert la série des discours. Il dit que le régime libéral a foulé aux pieds des libertés constitutionnelles pour lesquelles nos aïeux avaient combattu aux côtés de Louis-Joseph Papineau et d'Hippolyte Lafontaine. Il a dénoncé MM. Perron et Taschereau.

C.-E. PARROT.

M. AURELE LACOMBE M. JOS. ELIE M. Joseph Elie, échevin et candidat libéral dans la division Montréal-Verdun, a fait hier soir, la visite de ses différents comités à l'école Saint-Arsène, rue Christophe-Colomb. Le candidat ministériel dans la division Dorion a répété, en somme, ce qu'il avait déjà dit à ses assemblées précédentes continuant de s'attribuer pratiquement tout le mérite des lois concernant la classe ouvrière qui ont été adoptées au cours de la dernière législature, c'est-à-dire depuis qu'il est député, et de se proclamer le champion d'excellence de la cause de l'autonomie de Montréal, laquelle, dit-il, est aujourd'hui complétée. Deux orateurs ouvriers, MM. Cléophas Durocher et Achille Latrelle,

ouvrent l'assemblée. Leurs discours sont assez fréquemment applaudis, et cela sans que l'on entende la moindre interruption venant de l'assistance. D'autre part, nous devons convenir qu'au cours de discours de M. Lacombe, qui venait en troisième lieu, certains murmures s'élevaient dans un coin de la salle accompagnés parfois de quelques cris spontanés et isolés mais trahissant tout de même, selon toute apparence, que les déclarations du candidat ne rencontrent pas l'adhésion unanime de toute l'assistance. Notons aussi que c'est dès le début de son discours à lui M. Lacombe, que l'on commence d'évacuer la salle de l'école, bien qu'il ne soit pas encore très tard à ce moment et que l'incident paraît en intriguer plusieurs. D'autres orateurs, dont MM. Cléophas Bastien, T. Papineau, avocat, J.-B.-L. Alarie, etc. se succèdent ensuite à la tribune cependant que la foule continue toujours de se disperser, à tel point que l'on peut dire que la salle était vide de la moitié au moins des auditeurs lorsque l'assemblée est déclarée close.

M. J.-O. RENAUD

M. J.-O. Renaud, continuant sa campagne à travers son comté, a adressé la parole hier soir, à Laval-des-Rapides et à l'Abord-à-Plouffe. Aux deux endroits, l'assemblée était très nombreuse. Le député de Laval a été applaudi quand il a exposé ce qu'il avait fait dans l'intérêt de ses concitoyens. Il était accompagné de MM. DeBeauvoir, l'ex-échevin Fillion, J.-A. Renaud, Aldéric Blain, L. Fournier et autres.

M. Renaud parlera ce soir, à la Longue-Pointe, à la salle Boucher de la Bruère et au parc Terminal, dans la salle de l'école. Le député de Laval a parlé de politique générale et a dénoncé spécialement la loi des chemins, qui endette les municipalités et les prive de leur autonomie. Le gouvernement prend les revenus pour lui-même, il accable de taxes les contribuables. M. Renaud a réclamé des demi-licences ou licences d'être pour les automobiles.

M. ERNEST TETREAU AU CLUB SAUVE

M. Ernest Tétreau, candidat oppositionniste dans Dorion, a été il y a quelques heures l'objet d'une manifestation des plus enthousiastes de la part des membres du Club Sauvé. On estime à 500 le nombre des personnes qui assistaient à cette réunion, qui eut lieu à la salle Gingras et qui fut présidée par M. Lucien Savaria.

M. L.-A. Picard a présenté à M. Tétreau tous les membres du Club Sauvé. Le candidat oppositionniste se dit très heureux de rencontrer les membres d'une organisation politique aussi puissante, de leur serrer la main et de les remercier personnellement du concours si spontané qu'ils offrent au candidat de l'opposition provinciale.

M. Tétreau fait remarquer que la vague va balayer dans cette province l'autocratie du régime Taschereau, qui n'a de libéral que le nom et qui soulève l'indignation de tous les bons libéraux. M. Sauvé représente les aspirations du peuple et M. Tétreau est heureux d'endosser son programme et de s'engager à faire triompher les idées qu'il préconise.

M. Picard a remercié, au nom des membres du Club, M. Tétreau et il l'a assuré d'une éclatante victoire, le 5 février prochain.

M. Lacombe, ouvrira ce soir un nouveau comté à l'angle des rues Papineau et Laurier.

M. RAOUL JARRY

M. Raoul Jarry, candidat libéral dans Laval, a tenu deux nouvelles assemblées hier soir, dont l'une à l'école Visitation, au Sault-aux-Récollets, et l'autre à l'école Saint-Paul-de-Lacroix, au Parc de la Madeleine. Depuis qu'il a été élu candidat par la convention libérale, déclare-t-il, il a visité plusieurs paroisses de son comté afin de bien étudier quels sont les besoins de ses électeurs et de constituer ensuite son programme d'action politique. Soulignons rapidement quelques conclusions auxquelles il en est venu jusqu'ici.

Un projet qui intéresse toute la population du comté de Laval et plus particulièrement la classe agricole, dit M. Jarry, est celui de l'agrandissement du marché Bonsecours de Montréal. Or il se déclare en faveur de cette mesure et il promet à ses auditeurs de faire tout en son pouvoir pour en obtenir la réalisation le plus tôt possible. Le candidat libéral s'engage aussi à présider de façon toute spéciale l'amélioration des routes régionales, telles les routes entre le pont Viau et Saint-Eustache, entre le pont Lachapelle et le pont de Sainte-Rose, entre le pont Lachapelle et le pont de Terrebonne, etc. En ce qui concerne le quartier de la Longue-Pointe en particulier, il se dit en faveur de l'ouverture ou de l'amélioration tout au moins des grandes artères, notamment de la rue Sherbrooke.

D'autre part, le candidat libéral prétend que le comté Laval, l'un des plus grands comtés du district et des environs de Montréal, devrait être divisé afin qu'il puisse être représenté à la législature par un homme local. Bref, termine en fin M. Jarry, mon programme n'est pas encore complet et demeure susceptible d'additions.

M. Jarry était accompagné comme orateurs, hier soir, de MM. Z. Gauthier, avocat; George LeBel, manufacturier; Antoine Chauvin, manufacturier; N.-T. Fontaine, ouvrier, etc.

M. JOS. ELIE

M. Joseph Elie, échevin et candidat libéral dans la division Montréal-Verdun, a fait hier soir, la visite de ses différents comités à l'école Saint-Arsène, rue Christophe-Colomb. Le candidat ministériel dans la division Dorion a répété, en somme, ce qu'il avait déjà dit à ses assemblées précédentes continuant de s'attribuer pratiquement tout le mérite des lois concernant la classe ouvrière qui ont été adoptées au cours de la dernière législature, c'est-à-dire depuis qu'il est député, et de se proclamer le champion d'excellence de la cause de l'autonomie de Montréal, laquelle, dit-il, est aujourd'hui complétée. Deux orateurs ouvriers, MM. Cléophas Durocher et Achille Latrelle,

TELEPHONE EST 8000
Aux Grands Magasins Dupuis
CONFECTION POUR GARÇONS
COMPLETS
Solde de COMPLETS pour garçons de 8 à 15 ans; modèle Norfolk, en tweed mélangé gris ou brun foncé; valeur de 8.50 pour...
5.95
PALETOTS
Solde de PALETOTS pour garçons de 13 à 17 ans; modèle Ulster, en tweed ou frise gris ou brun; col vertible; grandeurs 30 à 35; valeur de 10.95 pour...
6.95
CULOTTES
450 CULOTTES BOUFFANTES, pour garçons de 8 à 15 ans; attaches Governor.
Tweed mélangé gris... 1.49
Tweed brun ou gris à rayures... 1.69
—Au premier.

Grande vente avant l'inventaire
Au rayon des articles pour hommes
CHEMISES
Notre stock complet de CHEMISES pour hommes; valeurs jusqu'à 2.50, en vente samedi à 1.65
3 pour... 4.75
Marques Forsyth, Tooke, Royal, Arrow et Star, en madras, zéphire tissé, Oxford, crêpe, soiesette; magnifique choix de dessins; encolure 14 à 17 1/2. Toutes avec manches doubles souples. Afin de vous en faciliter le choix, nous les grouperons par 1.65 pointure, au choix 4.75
SOUS-VÊTEMENTS
CAMISOLES et CALÈÇONS Penmans 95, en laine naturelle ne rétrécissant pas: Grandeurs:
34-36, pour camisoles — chacune... 1.65
38-40, pour camisoles — chacune... 1.85
42-44, pour camisoles — chacune... 2.00
32 à 34, pour caleçons — chacun... 1.65
36 à 38, pour caleçons — chacun... 1.85
40 à 42, pour caleçons — chacun... 2.00
Ces prix ne seront en vigueur que samedi.
—Au rez-de-chaussée.

PALETOTS AU RABAIS
PALETOTS D'HIVER en gros tweed anglais gris ou brun à carreaux; modèle Ulster, avec col tempéré; coupe et confection soignées; rég. jusqu'à 30.00, prix de solde.
10.95
COMPLETS A 2 PANTALONS
COMPLETS à deux pantalons en serge anglaise marine tout laine; confection de premier ordre; modèles très élégants pour jeunes gens; la plus grande occasion à Montréal, pour ce prix.
29.50
—Au rez-de-chaussée.

COIFFURES EN FOURRURE
CASQUES en moutons de Perse, 5 seulement, chacun, 5.50
CASQUES en loup marin naturel, 10 seulement, 5.50
CASQUES en vison, style "Jockey", 10 seulement, 5.50
CASQUES en "seal" électrique, modèle "Jockey", 10 seulement, 5.50
Dupuis Frères
LE MAGASIN DU PEUPLE
J.-N. Dupuis, Prés. Eng. Dupuis, Vice-prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général
rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-André et Saint-Christophe.
(Suite à la quatrième page.)